

PORCQUÉBEC

Volume 37 - N°1 AVRIL 2026

RETOUR SUR LE PORC SHOW

Quand toute la filière porcine se donne rendez-vous

ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC
LA PRODUCTION
PORCINE CANADIENNE,
D'UN OCÉAN À L'AUTRE

SANTÉ ANIMALE

LA VITAMINE D : UN COUP
DE POUCE POUR LA SANTÉ
DES PORCELETS AU SEVRAGE

LA POSTCERVICALE			
• Réviser la stratégie des surlits • Surveiller avant ou après la présence du verrot • 2 ans de présence en 2024 : 4500 et 4500A • Une semaine sur deux : 4500 et 4500A			
Paramètres	Année 2024	Année 2025	Valeur p
Nombre de surlits	14.1	12.1	0.05
Taux de conception (%)	92.0	90.0	0.05
Taux de mise-bes (%)	92.0	90.0	0.05
Taux de mise-bes	14.1	12.1	0.05

Il est toujours recommandé d'observer le verrot pendant le processus d'implantation des surlits.
Un bon implantation doit se faire avant le verrot, mais doit être suivie d'une mise-bes d'attente de 10 jours avant la mise-bes.
Une bonne implantation doit se faire avant le verrot, mais doit être suivie d'une mise-bes d'attente de 10 jours avant la mise-bes.



Les Éleveurs
de porcs du Québec

Le magazine publié par



CIRCUMVENT® C-M-L

Un vaccin 3-en-1 révolutionnaire



Aidez à protéger votre élevage contre le circovirus porcin de type 2, le *Mycoplasma hyopneumoniae* et le *Lawsonia intracellularis* avec le CIRCUMVENT® C-M-L – le premier et seul vaccin qui aide à protéger contre ces trois pathogènes en une seule injection.

- + MOINS D'INJECTIONS
- + MOINS DE BOUTEILLES À GÉRER
- + PLUS DE CONFORT
- + PLUS PRATIQUE

Pour une vaccination bien plus facile pour votre personnel et vos animaux,
OPTEZ POUR CIRCUMVENT® C-M-L.

Besoin de plus d'information?

Producteurs : Consultez votre médecin vétérinaire pour déterminer si Circumvent® C-M-L pourrait convenir à votre troupeau

Vétérinaires : Veuillez communiquer avec votre représentant de Merck Santé animale au 1-866-683-7838 ou visitez le site www.merck-sante-animale.ca



Circumvent® est une marque de commerce enregistrée d'Intervet International B.V., utilisée sous licence.
MERCK® est une marque de commerce enregistrée de Merck Sharp & Dohme LLC, utilisée sous licence.
© 2023 Merck & Co., Inc., Rahway, NJ, É.-U. et ses sociétés affiliées. Tous droits réservés. CA-CRV-230700006

 **MERCK**
Santé animale

SOMMAIRE

Volume 37, Numéro 1, Avril 2026

05

MOT DU PRÉSIDENT

Votre réalité au cœur de nos actions

06

ÉLEVEURS

DE PORCS DU QUÉBEC

Sur les traves de Gordon Thomson et Jeannine Bourque



Les Éleveurs de porcs du Québec

Deux nouveaux prix.
Deux héritages.
Une même vision.

INNOVATION, LEADERSHIP ET ENGAGEMENT

Pour honorer celles et ceux qui bâtissent l'avenir du secteur porcin.



PRIX JEANNINE BOURQUE



PRIX GORDON THOMSON

Soumettez une candidature jusqu'au 31 mars 2026
leseleveursdeporcsduquebec.com/prixleaders

À la découverte des services des Éleveurs de porcs du Québec

Des femmes, des hommes... et le porc du Québec au cœur de la valorisation

La production porcine canadienne, d'un océan à l'autre

18

REPORTAGE

L'élevage à forfait : un modèle en adaptation constante

22

RESSOURCES HUMAINES

Coup d'œil sur les enjeux de main-d'œuvre

28

ÉVÉNEMENT

Quand toute la filière porcine se donne rendez-vous : retour sur *Le Porc Show*

Des éleveurs de la relève en production porcine invités au *Porc Show*



32

INNOVAPORQ - RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Développement des cochettes : la base pour améliorer la productivité à vie des truies

38

TRANSPORT

Une base de données sur le transport, défi relevé!

40

SANTÉ ANIMALE

La vitamine D : un coup de pouce pour la santé des porcelets au sevrage

Quand la chaleur nuit à la semence : enjeux et solutions en verraterie

Mise bas : utiliser le tapis en caoutchouc... là où ça compte !

48

CDPQ

Brésil : Un autre record annuel d'exportations en 2025

50

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La santé et la sécurité à la ferme : faites-en une priorité

52

RECETTE

Jambon fumé à la bière, aux agrumes et sirop d'érable



54

DE PORC ET D'AUTRE

Forum stratégique et AGA 2026 : rendez-vous *les 4 et 5 juin*



Les 4 et 5 juin prochains se tiendront le Forum stratégique et l'Assemblée générale annuelle (AGA) 2026 des Éleveurs. Sous le thème « La promesse collective d'un avenir pérenne », ces deux journées seront l'occasion de réfléchir ensemble aux priorités de demain et de réaffirmer la force de notre engagement commun.

Un gala aura lieu le soir du 4 juin afin de souligner les 60 ans de l'organisation. Plus de détails sur la programmation et l'inscription vous seront communiqués très prochainement.



PORCQUÉBEC

Le magazine Porc Québec est publié quatre fois par année.

Pour joindre la rédaction :
Anne Cazavan, rédactrice en chef
acazavan@leseleveursdeporcs.quebec

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO

Tristan Deslauriers, Luiene Moura Rocha, Raphaël Bertinotti, Patricia Gagnon, Marie-Pier Lachance, Florence Marquis, Marie-Josée Turgeon, Martin Archambault, Céline Normandin, Sébastien Lacroix, Marie-Claude Durand, Vicki Clouet-Côté, Sébastien Turcotte, Marie-Aude Ricard, Caroline Lacroix, Danyel Bueno Dalto, Jennifer Patterson, J. Jacques Matte et Jérôme Lapointe.

RÉVISEURE

Brigitte Roy

CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION

TCN Studio

IMPRESSION

Imprimerie FL Web

VENTES

pub@laterre.ca
450 679-8483 / 1 800 528-3773

DIRECTEUR DES VENTES

Marc Mancini
marcmancini@laterre.ca / poste 7262

AGENTES À LA PUBLICITÉ

Marie-Claude Bernard
mcbarnard@laterre.ca / poste 7712

Marie-Josée Farrese
mjfarrese@laterre.ca / poste 7398

CHARGÉ DE CONTENU PUBLICITAIRE

Guillaume Cloutier
guillaumecloutier@laterre.ca / poste 7416

Abonnement : 15,28 \$ par année au Canada (taxes incluses)

Tél. : 450 679-8483, poste 8127

ÉDITEUR

Les Éleveurs de porcs du Québec
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil (Québec) J4H 4E9
Téléphone : 450 679-0540
Télécopieur : 450 679-0102
Sites Web : www.leporcduquebec.com
www.leseleveursdeporcsduquebec.com

Tous droits réservés. Toute reproduction partielle ou entière est interdite à moins d'avoir reçu la permission écrite de l'éditeur.

Courrier poste-publication :
Contrat no 40010128

Dépôts légaux :
BAnQ, BAC Deuxième trimestre 1990
ISSN 1182-1000

PORCQUÉBEC

COUPON D'ABONNEMENT
4 parutions par année

Les Éleveurs
de porcs du Québec

Faire parvenir un chèque
ou un mandat-poste
de 15,28 \$ à :

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien,
bureau 100, Longueuil
(Québec) J4H 3Y9

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Occupation : _____

VOTRE RÉALITÉ

au cœur de nos actions



Chères éleveuses, chers éleveurs,

Au moment où vous recevrez cette édition du *Porc Québec*, nos tournées régionales seront en cours. Du 31 mars au 17 avril, nous irons à votre rencontre partout au Québec. J'accorde une grande importance à ces moments d'échange. Ils sont essentiels. C'est ensemble, dans un dialogue franc et constructif, que nous continuerons à prendre les meilleures décisions pour l'avenir de notre filière. Je vous invite donc à y participer en grand nombre. Vous trouverez l'ensemble des informations relatives à chaque rencontre sur le site Web des Éleveurs, section *Événements*.

Depuis plusieurs mois, nous avançons sur de nombreux dossiers structurants pour notre secteur. Je sens que, dans une période déterminante où plusieurs décisions stratégiques façonnent notre avenir collectif, nous sommes sur la bonne voie. Cela dit, j'ai besoin de vous entendre. J'ai besoin de connaître vos enjeux sur le terrain, vos préoccupations, vos idées. Notre organisation existe pour vous représenter, et même si je connais bien la réalité du terrain comme éleveur, il demeure essentiel d'entendre une diversité de points de vue. Prendre le pouls du terrain, recueillir différents sons de cloche et comprendre les réalités propres à chacun de nos modèles d'affaires nous permet d'éclairer nos décisions et de façonner ensemble le secteur porcin de demain.

Parmi les dossiers en cours, les négociations avec les Acheteurs se poursuivent depuis janvier. À la suite des consultations tenues à huis clos lors des dernières assemblées, nous avons défini des priorités claires, directement issues de vos préoccupations. Ces priorités guident actuellement nos échanges. Les discussions avancent et le dialogue est présent. Nous poursuivons le travail avec rigueur et détermination.

En parallèle, le groupe de travail sur la sécurité du revenu a conclu ses travaux le 4 février dernier, après 15 mois d'échanges soutenus. Mis sur pied dans un contexte de questionnements entourant l'avenir de l'ASRA, il visait à réfléchir collectivement à l'évolution des outils de sécurité du revenu afin qu'ils demeurent adaptés aux réalités du secteur porcin. Le groupe a mené, à travers plusieurs rencontres et ateliers, un exercice rigoureux dont les recommandations ont été déposées au conseil d'administration et seront communiquées prochainement. Je tiens à saluer leur engagement : ce travail nous permet d'être bien positionnés pour proposer des améliorations aux programmes et poursuivre les discussions avec l'UPA et les autorités gouvernementales.

Nous demeurons également en gestion équilibrée de la production, faute de signaux clairs quant à une augmentation des capacités d'abattage. Dans ce contexte, l'adoption d'un règlement encadrant les volumes de référence et les pénalités devient urgente. Sans cadre réglementaire clair, il nous est impossible d'appliquer des sanctions auprès de ceux qui ne respectent pas les règles établies. L'équité et l'intégrité sont des valeurs sur lesquelles nous n'accepterons aucun compromis.

J'en profite aussi pour vous inviter à notre Assemblée générale annuelle (AGA), les 4 et 5 juin prochains, sous le thème « La promesse collective d'un avenir pérenne ». Nous soulignerons également le 60^e anniversaire de notre organisation lors d'un Gala. Aussi, à partir de cette année, à la suite des consultations menées auprès des membres, nous avons entendu que l'automne était déjà une période bien remplie, entre les différents événements et les nombreuses obligations professionnelles. Nous avons donc ajusté notre formule : le forum stratégique sera désormais

jumelé à l'Assemblée générale annuelle de juin et il n'y aura plus d'Assemblée semi-annuelle en novembre.

Les prochains mois seront déterminants. Nous avons fait nos devoirs et arrêté des orientations claires et assumées pour l'avenir de notre secteur. Elles traduisent la volonté des membres et nous les défendrons avec conviction afin d'assurer un développement ordonné et équitable. La cohérence et la solidarité dans nos décisions seront essentielles pour poursuivre le développement de notre filière de manière structurée et durable.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt lors des tournées régionales et, j'espère, en grand nombre à notre AGA en juin!

Louis-Philippe Roy
Président
Les Éleveurs de porcs du Québec

Sur les traces de Gordon Thomson et Jeannine Bourque

Gordon Thomson et Jeannine Bourque sont des membres fondateurs des Éleveurs de porcs du Québec. En cette année de leur 60^e anniversaire, les Éleveurs ont créé deux prix honorifiques : le Prix Jeannine-Bourque et le Prix Gordon-Thomson. Qui en seront les premiers récipiendaires?



Deux nouveaux prix. Deux héritages.
Une même vision.

INNOVATION, LEADERSHIP ET ENGAGEMENT

Pour honorer celles et ceux qui bâtissent l'avenir
du secteur porcin.

Soumettez une candidature jusqu'au 31 mars 2026.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Les lauréates ou lauréats seront honorés lors du Gala du 60^e anniversaire des Éleveurs de porcs qui se déroulera le 4 juin au Manège militaire Voltigeurs de Québec dans le cadre du Forum stratégique et de l'Assemblée générale annuelle (les deux événements sont maintenant combinés) qui se dérouleront au Château Laurier de Québec.

« C'est avec fierté que les Éleveurs de porcs du Québec ont lancé ces prix pour mettre en lumière l'excellence, l'innovation et l'engagement. Depuis la fondation, en 1966, d'une fédération qui défend les intérêts des éleveuses et des éleveurs de porcs, il y en a eu des gens qui se sont engagés collectivement. Il est important de continuer à les reconnaître », a fait valoir le président de l'organisation, Louis-Philippe Roy.

Chaque année, les prix rendront hommage à deux figures marquantes de l'histoire collective de l'organisation. L'héritage des deux pionniers a façonné plusieurs générations d'éleveuses et d'éleveurs et continue d'inspirer celles et ceux qui, aujourd'hui, font progresser la profession avec passion et détermination.



« Depuis la fondation, en 1966, d'une fédération qui défend les intérêts des éleveuses et des éleveurs de porcs, il y en a eu des gens qui se sont engagés collectivement. Il est important de continuer à les reconnaître. »

– Louis-Philippe Roy, président
des Éleveurs de porcs du Québec



Jeannine Bourque fut la première femme élue à la présidence d'un syndicat de producteurs de porcs.

Jeannine Bourque la meneuse

Le Prix Jeannine-Bourque mettra en lumière le leadership des femmes et des hommes au sein de la filière porcine. Il vise à reconnaître et à célébrer les contributions exceptionnelles de celles et ceux qui se sont distingués par le développement d'une entreprise ou par leur capacité à innover à la ferme, que ce soit par l'adoption de nouvelles technologies ou encore d'approches collaboratives.

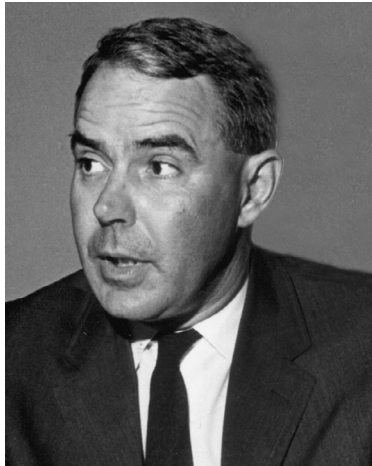
Jeannine Bourque est une pionnière incontournable du secteur porcin au Québec. Elle a marqué l'histoire agricole par son leadership, sa détermination et surtout par son esprit visionnaire.

Mariée à 20 ans, elle s'installe avec son conjoint sur une terre familiale à Saint-Georges en Beauce. Très tôt, elle a su faire entendre sa voix dans un milieu essentiellement masculin. Alors qu'on lui disait que sa place était au cercle des fermières, Jeannine préférait assister aux réunions de l'Union catholique des cultivateurs (l'UCC devenue l'UPA). Jeannine Bourque n'a peur de rien! Si bien qu'elle devient la première femme élue à la présidence du Syndicat des producteurs de porcs de la Beauce (Syndicat des propriétaires de porcs de Québec-Sud à l'origine, devenu le Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud, puis les Éleveurs de porcs de la Beauce). Femme d'action, elle s'est engagée dans de grandes luttes qui ont façonné la production porcine, notamment les référendums sur le plan conjoint en 1971, 1973 et finalement au succès de 1981. Grâce à ce référendum, les producteurs et productrices ont pu structurer la mise en marché et connaître des années florissantes. « Le monde faisait de l'argent! », confiera-t-elle avec fierté dans le cadre d'un article paru dans le magazine *Porc Québec* de juin 2024.

C'est pour honorer cet esprit d'innovation, de courage et de changement que le Prix Jeannine-Bourque a été créé.



Gordon Thomson le visionnaire



Le Prix Gordon-Thomson célèbre l'esprit visionnaire et la détermination qui ont marqué l'histoire de l'organisation. Il vise à mettre en lumière les membres dont l'engagement syndical ou les actions mobilisatrices ont laissé une empreinte durable sur la profession, contribuant ainsi au rayonnement du secteur porcin.

Gordon Thomson, figure marquante de l'agriculture québécoise et du secteur porcin, est reconnu pour son engagement, son esprit d'innovation et sa capacité à rassembler les gens autour d'objectifs communs.

Né en 1926 à Saint-Paul-d'Abbotsford, il grandit dans une famille impliquée dans la vie communautaire et agricole. Après des études en agriculture au Collège Macdonald de l'Université McGill, Gordon Thomson revient à la ferme familiale, où il nourrit une passion pour l'élevage porcin. Visionnaire, dès 1959, il importe des truies Landrace du Danemark, contribuant à l'amélioration génétique du cheptel québécois. Il conçoit et construit lui-même ses porcheries, illustrant son sens pratique et son souci de la qualité.

Son parcours professionnel est jalonné de responsabilités majeures en devenant président fondateur de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec en 1966, où il rassemble les éleveuses et les éleveurs pour défendre leurs intérêts et améliorer leurs revenus. Son héritage dans la filière porcine est celui d'un leader inspirant, qui a placé la qualité et la confiance au cœur de ses actions syndicales. C'est pour honorer cet esprit que le Prix Gordon-Thomson a ainsi été créé.



Gordon Thomson a présidé le premier conseil d'administration de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec, créé en 1966. De gauche à droite sur la photo : Maurice Mercier, Gordon Thomson, Marcel Letendre et Jean-Marc Kirouac.



Un brin d'histoire

Il y a 60 ans, des éleveurs et une éleveuse de porcs partagèrent leur rêve et leur vision pour l'avenir de la production. Parmi ces pionniers, Gordon Thomson, agronome, producteur de porcs et président du Syndicat des propriétaires de porcs de la région de Saint-Hyacinthe et Jeannine Bourque, présidente du Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud.

Le 11 août 1966, à 14 h, Gordon Thomson se présente au restaurant Grand Boulevard, à Québec. Comme ses confrères, il répond à une invitation de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) appelant à la fondation d'une fédération provinciale de producteurs de porcs. Au cours de cette rencontre, neuf hommes et une femme, Jeannine Bourque, tous présidents de leur syndicat respectif, vont former le premier conseil d'administration de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec. Gordon Thomson en sera le président jusqu'en 1969. Dans la salle, une cinquantaine de leurs collègues des régions du Québec soutiennent la démarche.

Gordon Thomson pouvait-il, au cours des discussions qui suivirent avec ses collègues, dont son vice-président, Marcel Letendre, et son premier secrétaire, Maurice Mercier, imaginer que cette étape que venaient de franchir les productrices et les producteurs de porcs allait propulser, quelques années plus tard, leur secteur au deuxième rang au sein du monde agricole québécois, et que la qualité et la notoriété du porc québécois lui ouvriraient des portes dans le monde entier? Pouvait-il imaginer à quel point, tout au long d'un parcours semé d'embûches, les éleveurs et les éleveuses de porcs apprendraient à s'adapter et à relever tous les défis? L'histoire parle d'elle-même!

(Extraits tirés du livre « 1966-2016 Passionnés et déterminés comme au premier jour » publié par les Éleveurs de porcs du Québec dans le cadre du 50^e anniversaire de l'organisation.)

Critères de sélection

On doit répondre à l'ensemble de ces critères :

- Être ou avoir été éleveur ou éleveuse de porcs.
- Être une personne impliquée ou ayant été impliquée activement dans la production porcine.
- Leadership démontré à travers des initiatives syndicales, capacité à mobiliser et à accroître cette mobilisation, ainsi que constance dans l'implication.
- Impacts concrets sur la mobilisation des membres et/ou sur l'organisation et sur des enjeux prioritaires : réalisations, legs importants, avancement des dossiers, formation relève, adoption de nouvelles pratiques, rayonnement dans le milieu, etc.

Règlements

- On doit résider au Québec.
- Les Lauréats et lauréates des prix doivent être présent.e.s.
- On doit consentir à ce que ses photos et vidéos soient divulguées publiquement à des fins promotionnelles.
- Le formulaire de candidature et l'ensemble des documents demandés doivent être soumis au plus tard le 31 mars 2026 à minuit.

Il faudra aussi fournir les pièces suivantes :

- Lettre de recommandation.
- Curriculum vitae ou résumé de carrière.
- Photos et documents que la ou le candidat juge pertinents (articles de journaux, etc.)

Tous les dossiers seront traités avec la plus grande confidentialité.

Jury

Un comité composé de quatre personnes examinera les candidatures et déterminera la personne gagnante. La personne finaliste sera contactée au plus tard le 15 avril 2026.

Les gagnant.e.s recevront :

- Un trophée remis officiellement lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) des Éleveurs de porcs du Québec en juin 2026 (présence obligatoire). Le trophée est une œuvre d'art fabriquée par un artisan québécois.
- Une participation au banquet pour 2 personnes (la personne gagnante et sa ou son invité).
- Une nuitée pour 2 personnes le soir du banquet.
- Le tournage d'une vidéo sur la personne.
- Des photos prises par un photographe professionnel (lors du tournage de la vidéo).
- La parution d'un article dans la revue *Porc Québec*.
- La reconnaissance du milieu agricole et principalement du monde porcin.

La présence de la personne gagnante est obligatoire pour recevoir le prix. Madame Jeannine Bourque ainsi que des proches de Monsieur Gordon Thomson seront présents. ■

Deux nouveaux prix.

Deux héritages. Une même vision.



À la découverte des services des Éleveurs de porcs du Québec

Aux Éleveurs de porcs du Québec, derrière chaque dossier, chaque position et chaque service offert aux éleveurs et éleveuses, il y a des femmes et des hommes animés par une même volonté : soutenir la prospérité, la pérennité et la fierté du secteur porcin québécois.



L'équipe des affaires économiques, de gauche à droite: Simon Leclair, Florence Marquis, Renaud Sanscartier, Kélie Nadeau, Alexandre Watier. Absente de la photo: Caroline Blain

Afin de mieux faire connaître cette expertise souvent moins visible, mais essentielle, *Porc Québec* propose, au fil des prochains numéros, une série de portraits des services qui composent l'organisation et qui soutiennent les éleveuses et éleveurs dans un contexte marqué par de nombreux défis.

Ce premier article met en lumière le Service des affaires économiques, une équipe stratégique dont le travail soutient directement les décisions d'affaires des éleveuses et des éleveurs et contribue à renforcer la position économique collective du secteur porcin québécois.

Le Service des affaires économiques : comprendre, analyser et soutenir la performance des entreprises porcines

Le Service des affaires économiques occupe une place centrale au sein de l'organisation. Sa mission première est d'outiller l'organisation et ses membres à comprendre leur environnement économique, anticiper les mouvements du marché et prendre des décisions éclairées, tant à court qu'à long terme.

Dans un contexte marqué par la volatilité des prix, la hausse des coûts de production, les fluctuations des marchés internationaux et les attentes croissantes de la société, l'accès à une information économique fiable et bien analysée est devenu indispensable. L'équipe des affaires économiques agit ainsi comme un véritable pôle d'expertise et de veille, au service de l'ensemble des entreprises porcines québécoises.

Gérer les risques dans un marché volatile

La gestion des risques d'affaires est au cœur des priorités du service. Celui-ci supervise notamment le Service de gestion des risques du marché (SGRM), un outil important pour aider les éleveurs et les éleveuses à se protéger contre la volatilité des prix.

Grâce à différents mécanismes, dont des contrats à terme ou à livraison différée, les éleveurs et éleveuses peuvent sécuriser une partie de leurs revenus et réduire l'impact des fluctuations du marché sur leurs marges. Le rôle de l'équipe est d'accompagner les membres dans la compréhension et l'utilisation de ces instruments, tout en veillant à ce que les outils offerts demeurent adaptés aux réalités du secteur porcin québécois.

Contribuer aux stratégies et aux projets structurants

Le Service des affaires économiques est également étroitement impliqué dans l'élaboration de stratégies économiques et de projets structurants pour l'industrie. Au cours des dernières années, l'équipe a contribué à différents dossiers touchants :

- l'amélioration de la compétitivité des entreprises porcines ;
- l'analyse des impacts économiques de nouvelles réglementations ou politiques publiques ;
- l'évaluation de mesures de soutien financier en période de crise ou de transition.

Ces travaux, souvent réalisés en collaboration avec d'autres services des Éleveurs de porcs du Québec et avec des partenaires externes, permettent d'appuyer les positions de l'organisation et de proposer des solutions concrètes aux autorités gouvernementales.

Environnement et cohabitation : anticiper, comprendre et accompagner

Le Service des affaires économiques comprend également un important volet axé sur l'environnement et la cohabitation, qui vise à accompagner les éleveurs et éleveuses dans un contexte où les attentes sociétales, réglementaires et territoriales sont en constante évolution.

Ce volet couvre notamment l'analyse des enjeux liés à la cohabitation avec les communautés, à l'acceptabilité sociale et à l'évolution de l'environnement d'affaires en matière environnementale. L'équipe assure une vigie rigoureuse des cadres réglementaires, des politiques publiques et des orientations gouvernementales pouvant avoir des impacts sur les entreprises porcines. Elle participe aussi à différents projets structurants, dont la réalisation et le suivi du rapport de responsabilité sociale de l'organisation (RSO), qui permet de documenter et de démontrer les efforts du secteur en matière de performance environnementale, sociale et économique. Par ce travail, le service contribue à outiller l'organisation et ses membres pour anticiper les changements, soutenir des pratiques durables et favoriser une cohabitation harmonieuse entre la production porcine et son milieu.

Un rôle clé en représentation et en concertation

Le Service joue aussi un rôle important de représentation économique. Il participe aux échanges avec les gouvernements, les organisations partenaires et les experts du milieu afin de défendre les intérêts économiques des éleveurs et éleveuses de porcs.

Par son expertise, il contribue à nourrir les discussions sur les programmes gouvernementaux, les politiques publiques, les politiques commerciales et les orientations stratégiques qui influencent directement la rentabilité et la durabilité du secteur porcin. Dans ce cadre, il joue un rôle déterminant dans l'analyse, l'évolution et la défense des programmes d'aide gouvernementale destinés aux éleveurs et éleveuses de porcs. Grâce à sa fine compréhension des réalités économiques du terrain, l'équipe soutient l'organisation dans ses représentations auprès des gouvernements afin que ces programmes répondent adéquatement aux besoins des entreprises porcines. Elle est notamment activement impliquée dans les réflexions entourant des programmes majeurs tels que l'ASRA, Agri-stabilité et les programmes destinés à la relève.

Au-delà du suivi technique, le service pilote des analyses et formule des propositions visant à faire évoluer ces outils pour qu'ils reflètent davantage la réalité des coûts, des risques et des cycles propres à la production porcine, contribuant ainsi à renforcer leur efficacité et leur pertinence pour les membres.





Partager les connaissances et alimenter les réflexions collectives

Au-delà de l'analyse et de la représentation, le Service des affaires économiques contribue activement à la diffusion des connaissances au sein de la filière. L'équipe participe notamment à l'organisation du Forum stratégique des Éleveurs, en identifiant et en invitant des conférenciers et conférencières capables d'apporter un éclairage pertinent sur les enjeux économiques, les tendances de marché et les perspectives.

Produire et vulgariser l'information économique

L'une des responsabilités du service consiste à produire, analyser et diffuser de l'information économique stratégique.

Cela se traduit par :

- des analyses de marché et des suivis des tendances des prix du porc;
- des études sur les coûts de production et la rentabilité des entreprises;
- une veille de l'environnement d'affaires de l'industrie porcine québécoise;
- des outils d'aide à la décision permettant aux membres de mieux évaluer leurs choix d'affaires.

Ces informations, souvent complexes, sont vulgarisées et adaptées à la réalité du terrain, afin qu'elles puissent être concrètement utilisées par les éleveurs et éleveuses, peu importe la taille ou le modèle de leur entreprise. Dans des périodes de grande incertitude, ce travail d'analyse devient un levier essentiel pour réduire les zones de risque et mieux planifier l'avenir.

En bref - Service des affaires économiques

- Analyse des marchés et des coûts de production et soutien à la mise en marché
- Outils d'aide à la décision et à la gestion des risques (dont le SGRM)
- Suivi des programmes économiques
- Appui aux stratégies et aux positions économiques des ÉPQ
- Suivi des enjeux environnementaux et de cohabitation
- Partage de l'expertise économique (Forum, publications)

Une équipe engagée au service de ses membres

Derrière ces dossiers se trouve une équipe de professionnel.le.s passionné.e.s, dont l'expertise et l'engagement font une réelle différence sur le terrain.

Le Service des affaires économiques est composé de :

- Renaud Sanscartier, agr., M.Sc., directeur
- Simon Leclair, directeur adjoint
- Alexandre Watier, M.Ing., économiste agricole
- Kéliane Nadeau, agente de projet – Environnement et Cohabitation
- Florence Marquis, agente en économie
- Caroline Blain, adjointe de direction

Un service tourné vers l'avenir

En soutenant les éleveurs et éleveuses dans leurs décisions économiques, en anticipant les enjeux et en contribuant aux réflexions stratégiques de l'industrie, le Service des affaires économiques joue un rôle déterminant dans la solidité et la résilience du secteur porcin québécois.

À travers ce portrait, les Éleveurs de porcs du Québec souhaitent surtout mettre en lumière le travail d'une équipe engagée, dont l'expertise contribue chaque jour à appuyer les entreprises porcines et à bâtir un avenir durable pour l'ensemble de la filière. ■



Le saviez-vous ?

Les Éleveurs de porcs du Québec s'appuient sur sept services spécialisés, sous le leadership de la direction générale, pour soutenir les éleveurs et éleveuses partout au Québec :

- Affaires économiques
- Comptabilité et finances
- Marketing
- Mise en marché
- Relations publiques
- Santé, qualité, recherche et développement
- Technologies de l'information



Des femmes, des hommes... et le porc du Québec au coeur de la valorisation

La perception globale des gens vis-à-vis les Éleveurs et le porc du Québec est remarquable depuis plus d'une décennie, et ce n'est pas le fruit du hasard. Les membres du comité de valorisation du produit et de la profession (VPP) restent à l'affût pour suivre les tendances, alimenter leur réflexion et proposer des initiatives visant à valoriser les bonnes pratiques du secteur porcin, à promouvoir la qualité de la viande et à favoriser la hausse de la consommation du porc du Québec.

D'après un sondage de la firme de recherche Callosum Marketing Inc., réalisé en 2025, la perception globale de la marque Le porc du Québec s'élève à 91 %, tandis que celle des Éleveurs a atteint 92 %, une tendance très positive et stable depuis 2015. La notoriété de la marque est aussi digne de mention, affichant une performance de 87 %.

Ces excellentes statistiques relèvent des initiatives constantes déployées par les Éleveurs de porcs du Québec pour maintenir positive la marque Le porc du Québec, car cela contribue à instaurer la confiance du public et à préserver une réputation solide. Cet engagement représente un investissement à long terme qui porte ses fruits et garantit la durabilité de la marque dans un environnement en perpétuelle évolution.

Un comité, des actions

Pour en arriver à ces résultats, de bons coups doivent être mis de l'avant. Ces bons coups, avant leur conception, ont d'abord été réfléchis par les membres du comité de valorisation du produit et de la profession qui, par la suite, ont formulé des recommandations au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec. Ce sont les administrateurs des Éleveurs qui ont le dernier mot pour approuver les budgets et aller de l'avant avec les actions qui feront mieux connaître la production du porc du Québec et ses artisans, soit les éleveuses et les éleveurs de chez nous.

Composition du comité

Le comité de valorisation du produit et de la profession compte actuellement sept membres :

- Sébastien Coutu, membre du C.A. des Éleveurs et président du comité
- Étienne Migneault, membre du C.A. des Éleveurs
- Christian Drouin, membre du C.A. des Éleveurs
- Julie Bogemans, membre experte
- Vicky Dufour, membre externe
- Pierre Benoit, membre externe
- Félix Tarte, représentant des transformateurs (abattoirs)
- Kevin Poitras, représentant des transformateurs (abattoirs)

Le comité est constitué de deux membres externes, ce type de poste est réservé à un éleveur ou une éleveuse ne faisant pas partie des comités décisionnels des Éleveurs de porcs du Québec.

Le président du comité est pour sa part désigné annuellement par le conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec. Le comité est par la suite constitué de deux autres membres du conseil d'administration des Éleveurs. Dans l'éventualité d'un manque de candidat, à ce chapitre, les administrateurs régionaux peuvent être appelés à combler l'un de ces postes vacants. Les mandats sont renouvelables annuellement. Enfin, deux membres du secteur de l'abattage sont proposés par le comité VPP.

Rôle des membres

Tous les membres ont les mêmes droits et responsabilités au sein du comité. Chacun est libre de s'exprimer et d'y apporter suggestions, recommandations et commentaires. Lors de la prise de position, tous les membres ont un droit de vote. Le président n'a pas de droit de vote, sauf en cas d'égalité. C'est alors à lui qu'incombe la responsabilité de trancher.

DÉPART DE PIERRE MASSIE

Pierre Massie, administrateur des Éleveurs de porcs du Québec, a annoncé son départ du comité après plusieurs années à titre de président. « Grâce à ses idées, à sa compréhension du marketing et à sa capacité à poser les bonnes questions, il a véritablement fait évoluer notre réflexion sur le marketing pour le mieux, a tenu à souligner Danielle Vaillant, directrice du marketing des Éleveurs, et secrétaire du comité de valorisation du produit et de la profession. Sous sa présidence, la notoriété de la marque a connu une croissance significative, passant d'environ 50 % à près de 90 %! Les publicités, les événements et les nombreuses initiatives de valorisation ont contribué à préserver le droit de produire des éleveurs et des éleveuses dans toutes les régions et à aussi maintenir une perception positive des éleveuses, des éleveurs et de l'élevage porcin. »



Pierre Massie

Des réalisations appuyées par des professionnels

Les différentes activités de promotion du porc du Québec et de la profession d'éleveuse ou d'éleveur de porcs suggérées par les membres du comité VPP sont issues d'un plan stratégique qui guide les membres du comité et les administrateurs des Éleveurs pour atteindre les cibles en matière de marketing.

À titre d'exemple, au cours de la dernière année, le rayonnement du logo Le porc du Québec, la promotion de la qualité de la viande ainsi que la mise en valeur des bonnes pratiques des éleveuses et des éleveurs de porcs du Québec ont été effectués par des activités et des campagnes publicitaires de grandes envergures, orchestrées par l'équipe de la permanence des Éleveurs avec l'aide d'entreprises de publicité et de marketing professionnelles comme Cossette et Spritz.

Pour mieux illustrer le travail du comité de VPP, voici une brève énumération des initiatives mises de l'avant au cours de la dernière année et un aperçu de la visibilité du porc du Québec et des éleveuses et éleveurs dans la sphère médiatique :

- Au Bye Bye 2024 (Le POW du Québec). Le porc du Québec a marqué les festivités du jour de l'an avec le POW du Québec, un message publicitaire conçu spécialement pour le Bye Bye 2024.
- La campagne automnale « Avec le porc du Québec, c'est toi le chef ! » qui invitait les gens à redécouvrir le plaisir de cuisiner le porc de façons créatives et conviviales, tout en leur donnant l'assurance de se sentir comme des chefs dans leur propre cuisine. Passage remarqué à la télé, notamment à l'émission Salut Bonjour avec une recette cuisinée par Jonathan Garnier et qui mettait en valeur le livre de recettes *C'est qui le chef?*
- Campagne « Pour du rose plus vert », mettant de l'avant deux messages télévisés, démontrant les bonnes pratiques avec des éleveuses et des éleveurs, appuyés par un agronome et des représentants des abattoirs. Pour mettre en valeur le secteur porcin, les publicités à la télé ont été diffusées sur les principaux réseaux, sur le Web ainsi que dans un article publié dans *La Presse+*. Le message télé illustrait que même si tout n'est pas rose dans le secteur porcin, il y a du vert aussi.
- Le porc du Québec partenaire de l'émission *Les Chefs*. Le porc du Québec a offert une bourse de 10 000 \$ aux finalistes de la compétition. C'est une belle façon de positionner le porc dans un concours culinaire qui met en valeur les produits d'ici et qui est regardé par un public qui affectionne la bonne bouffe. Tout au long de la saison, les couleurs de la marque Le porc du Québec étaient à l'honneur, avec un message de 15 secondes et un bandeau publicitaire.

Un savoir-faire et un savoir-être

Bref, si on voulait illustrer en une phrase le comité de valorisation du produit et de la profession, on pourrait sans aucun doute dire qu'il s'agit de femmes et d'hommes désireux de mettre en valeur les éleveuses et les éleveurs de porcs, tant du point de vue de leur savoir-faire (qualité du produit) que de leur savoir-être (engagement dans leur milieu). ■

La production porcine canadienne, d'un océan à l'autre

Quelles sont les caractéristiques de chaque province et quels sont leurs défis? Porc Québec s'est entretenu avec les associations provinciales afin d'avoir un portrait de la situation.

Quelle est le portrait de la production, des éleveurs et éleveuses ainsi que de la relève?

Selon les données de 2024, c'est l'Ontario, après le Québec qui produit le plus de porcs avec 26 % de la production, suivi du Manitoba à 24 %. L'Alberta et la Saskatchewan constituent respectivement 10 % et 8 % de l'inventaire. Le Manitoba mène pour la croissance avec 35 % de hausse de la production dans les 15 dernières années qui a cependant cédé la place à la stabilisation. L'Ontario affiche pour sa part une croissance de 15 % entre 2016 et 2021.

Le nombre de fermes a eu tendance à diminuer au niveau national, même si la production augmente. L'Ontario compte près de 1 900 éleveurs et éleveuses alors que ce nombre est d'environ 600 au Manitoba. La province affiche par contre les plus grandes fermes. L'Alberta relève 1 400 producteurs et productrices enregistrés, un chiffre en déclin depuis 20 ans. Sans surprise, les exploitations se trouvent en zones rurales, mais les régions productrices bougent, comme c'est le cas en Alberta où les fermes se situent maintenant plus au sud, près de la frontière américaine. En général, les fermes porcines se situent près des régions productrices de grandes cultures, ce qui est le cas du sud du Manitoba et du sud-ouest de l'Ontario. En Saskatchewan, elles sont réparties un peu partout avec une présence forte dans la région de Swift Current.

Les fermes spécialisées et de type naisseur-finiisseur, se retrouvent dans toutes les provinces. Le marché de niche constitue le principal marché en Colombie-Britannique qui représente 0,7% de la production nationale de porcs. Elle concentre sa commercialisation et sa production dans les marchés locaux, ethniques et spécialisés. Les races élevées comprennent le Duroc, le Landrace, le Yorkshire, le Piértrain et le Large White. En Alberta, on élève aussi quelques races nichées comme le Berkshire et le Mangalitsa (porc laineux).



La plupart des exploitations agricoles ont des plans de succession. En Alberta, il existe trois principaux groupes d'exploitations : les colonies huttérites (45 %), les grands groupes agricoles et les intégrateurs (29 %) et les exploitations indépendantes (26 %). Au Manitoba, la relève s'effectue par le biais de gestionnaires spécialisés au sein des grandes sociétés alors que le modèle en Ontario et dans les Maritimes est davantage celui des fermes familiales de petite et moyenne dimension. La relève féminine est présente, mais fait face à des défis semblables aux autres secteurs agricoles.

Au niveau des règles sanitaires, les normes canadiennes prévalent, tels que PorcSALUBRITÉ (sécurité alimentaire) et PorcTRACÉ (traçabilité). Les normes de biosécurité du Conseil canadien du porc sont appliquées, ainsi que l'éloignement entre les fermes (particulièrement en Alberta). Des cas d'éclosion de la diarrhée épidémique porcine sont rapportés au Manitoba, en Alberta et en Ontario, mais la maladie est contrôlée dans les Maritimes et est encore absente en Saskatchewan.

Quel est le mandat et rôle de l'organisation provinciale représentant les éleveurs et éleveuses ?

Chaque province possède sa propre organisation (ex: Ontario Pork, Manitoba Pork) qui défend les intérêts locaux, gère les programmes de salubrité et s'occupe de la promotion régionale. Elles visent en général à fournir de l'information aux producteurs et à établir des relations avec le gouvernement, les partenaires de l'industrie et le public. Elles financent parfois la R&D et l'achat local. En Alberta, les producteurs doivent payer leur cotisation (obligatoire), mais ils peuvent également en demander le remboursement chaque année. Elle est obligatoire au Manitoba, en Ontario et en Saskatchewan.

Dans les Maritimes, la représentation des éleveurs et des éleveuses est assurée par trois organisations provinciales principales : Porc NB Pork (Nouveau-Brunswick), Pork Nova Scotia (Nouvelle-Écosse) et la PEI Hog Commodity Marketing Board (Île-du-Prince-Édouard) sont distinctes, mais partagent les mêmes mandats. Ces groupes sont financés par des cotisations prélevées sur chaque porc produit ou vendu dans leur province respective, ainsi que par des fonds issus du Partenariat canadien pour l'agriculture. Une cotisation est aussi prélevée par porc produit en Saskatchewan.

Quelques priorités se dégagent du lot pour les associations en 2026. Celles qui reviennent le plus souvent concernent la défense des intérêts des producteurs et productrices en rapport avec le travail, le commerce (accords commerciaux), le zonage et le soutien à la gestion des risques encourus par les entreprises. Les questions liées à l'environnement ainsi qu'à la prévention des maladies sont d'autres sujets communs. Alberta Pork continue également d'accroître ses activités de sensibilisation du public afin de l'informer et de l'éduquer sur la production porcine et la consommation de porc.

La consommation de porc

se porte bien dans l'ensemble du pays et maintient son avantage vis-à-vis la viande de boeuf.

Comment est structurée la commercialisation ?

La plupart des porcs de la Colombie-Britannique sont livrés à l'un des deux abattoirs de la vallée du Fraser. Les deux principaux transformateurs de porcs sont Britco Packers et Johnston's de Chilliwack. Il existe d'autres abattoirs dans toute la province qui traitent un plus petit nombre de porcs provenant principalement de petites exploitations agricoles.

En Alberta, le producteur ou productrice commercialise lui-même ses porcs auprès de l'acheteur de son choix. Il peut également faire appel à une entreprise de commercialisation. Les principaux transformateurs sont Olymel, Canada Packers, Donald's Fine Foods, ainsi que 40 abattoirs provinciaux.

Au Manitoba, les transformateurs sont HyLife, se spécialisant dans le porc de qualité supérieure pour le marché japonais, et Maple Leaf Foods dont l'usine de Brandon est l'une des plus grandes installations de transformation du porc au pays.

Depuis 2010, l'Ontario a délaissé le monopole de vente pour un système de commercialisation par vente directe ou via agent. Les principaux transformateurs sont la coopérative Conestoga Meats, Maple Leaf Foods et Sofina Foods. Avec deux abattoirs inspectés par le fédéral, le système en Saskatchewan ressemble à celui de l'Ontario, sauf que les services de commercialisation des coopératives sont utilisés comme agent.

La consommation de porc se porte bien dans l'ensemble du pays et maintient son avantage vis-à-vis la viande de bœuf. Il reste à conquérir certains marchés issus de l'immigration et les générations plus jeunes.

Quels sont les principaux enjeux actuels ?

La prévention des maladies, la protection contre les risques commerciaux et la main-d'œuvre, constituent les principaux enjeux. Dans le cas du Manitoba, avec une production dédiée à 90% à l'exportation de porcs vivants, la question commerciale est centrale. Alberta Pork mentionne la bureaucratie des gouvernements et de l'industrie qui nuit aux marges bénéficiaires des producteurs.

Si vous aviez un message à transmettre directement aux éleveuses et éleveurs de porcs du Québec, quel serait-il ?

Alberta Pork répond que les meilleurs résultats sont toujours obtenus en collaborant sur les enjeux d'intérêt commun. Il faut également continuer à améliorer la coordination entre les différents maillons de la chaîne d'approvisionnement canadienne pour assurer le succès futur de la filière. À Sask Pork, on indique que les aides financières ou des incitatifs pour mettre à niveau les installations allègeraient le fardeau des éleveurs et des éleveuses. On mentionne aussi les programmes dédiés aux travailleuses et travailleurs étrangers qui devraient être maintenus. ■

L'ÉLEVAGE À FORFAIT

Un modèle en adaptation constante

Les époques changent et la filière porcine aussi, chacun essayant de saisir les meilleures opportunités dans un climat d'affaires pas toujours évident.



Nicolas Jodoin avec ses enfants Gabriel Jodoin, 16 ans, et Laurie Jodoin, 14 ans, tous deux désignés relèves de l'entreprise. Ils posent près du camion et de la citerne à moulée de l'entreprise familiale, devant l'une de leurs porcheries.

L'élevage porcin s'est complètement transformé depuis 50 ans en voyant apparaître différents modes de production. C'est le cas de l'élevage à forfait au Québec qui a pris son essor à partir des années 70 et 80 avec la spécialisation et l'intégration de la filière porcine, à l'image de l'industrie bovine de l'Ouest.

Aujourd'hui, environ 45 % des éleveurs et éleveuses utilisent cette formule consistant à élever des porcs pour autrui dans les différentes étapes d'engraissement. François Roberge, directeur du Service de la mise en marché | opérations aux Éleveurs de porcs du Québec dresse un portrait de la situation. « La notion de

l'intégrateur qui avait l'entière responsabilité de la chaîne s'est un peu perdue. La structure des entreprises et de la filière a changé au Québec. Des éleveurs, éleveuses et des abattoirs se sont regroupés pour offrir différents services pour une question d'économie et pour enlever un certain risque financier. »

On retrouve différents types de contrats partageant du risque financier entre l'éleveur ou l'éleveuse et l'intégrateur, comme le contrat par place-porc ou celui au gain de poids. La plupart incluent des primes et des bonus liés à un indice de consommation et au taux de mortalité.

Plusieurs raisons expliquent l'adhésion au modèle contractuel, explique M. Roberge. Il assure une certaine stabilité financière tout en étant à l'abri des marchés, que ce soit pour les investissements dans le parc immobilier ou les relations avec les financiers. « Peu importe les fluctuations de prix, l'éleveuse ou l'éleveur est assuré d'un certain revenu durant l'année. Il a aussi accès à une gestion simplifiée puisque l'offre de service est structurée (intrait, soins vétérinaires, génétique, etc.) » ajoute le directeur des opérations.

Ce mode de production est aussi apprécié par la relève puisqu'il facilite son établissement, tout en devenant une porte d'entrée pour débiter dans l'élevage, indique Renaud Sanscartier, directeur du Service des affaires économiques aux Éleveurs de porcs du Québec.

À l'inverse, adopter la formule PME procure plus d'autonomie et de contrôle au niveau des critères de production, souvent imposés dans les ententes. D'autres raisons peuvent reposer sur la recherche d'une plus grande rentabilité ou un type de production nichée, comme en biologique, qui n'est pas compensée à hauteur des dépenses qu'elle entraîne. « La rémunération a stagné depuis plusieurs années, il y a un pouvoir de négociation qui n'est peut-être pas équilibré alors que les coûts augmentent », ajoute M. Sanscartier.

Dans les dernières années, la proportion entre forfaitaire et indépendant est demeurée assez stable. « Il n'y a rien qui laisse penser qu'on pourrait assister à un changement dans le futur », déclare M. Roberge.

À la recherche d'un meilleur équilibre

Le parcours de Nicolas Jodoin, producteur à Saint-Nazaire-d'Acton, reflète bien les adaptations que les éleveurs et éleveuses ont dû effectuer afin de rester dans la filière. Nicolas est propriétaire d'une entreprise de transport spécialisée dans le transport de moulée pour animaux et autres intrants agricoles depuis 2004 lorsqu'il acquiert une petite terre avec une maison en 2011, et une seconde peu après. « Nous avons vite constaté que le prix des terres et les revenus d'exploitation n'étaient pas suffisants pour assurer la santé financière de l'entreprise », dit-il.

Le producteur achète en 2015 une autre terre ainsi que deux engraissements porcins sous contrat avec un intégrateur. « Nous avons opté pour la production à forfait puisque cela assurait une régularité des revenus et moins de risques. Les tâches liées à ce type d'élevage permettaient une conciliation raisonnable avec nos horaires. L'agriculture était notre « second emploi » à « temps partiel »! ». Nicolas précise qu'à cela ajoutait une facilité sur le plan administratif qui se résumait à élever les porcs uniquement et sans prendre en charge tout le volet de la mise en marché des porcs.





Il poursuit son acquisition de terres dans les environs de Saint-Nazaire-d'Acton et Wickham pour financer l'agrandissement des superficies cultivées, Nicolas augmente sa production porcine qui monte en 2019 à 5 500, tout en consolidant ses contrats de transport de moulée avec son intégrateur. À la même époque, il devient partenaire avec Luc St-Pierre avec qui il crée Élevages SAJO. Également producteur porcin et de grandes cultures, Luc était forfaitaire auprès du même intégrateur que Nicolas pour l'ensemble de ses bâtiments composés de pouponnières et d'engraissements porcins. « Nos réalités en agriculture étaient comparables : peu de temps, peu de moyens, beaucoup de tâches et peu d'employés », explique Nicolas.

De forfaitaire à indépendant

La pandémie de la COVID-19 et la réduction de la production porcine au Québec les ont obligés à être créatifs, alors qu'ils avaient investis plusieurs millions dans la rénovation de bâtiments et l'achat de terre. La hausse des taux d'intérêt était également un fardeau important. Nicolas et son partenaire d'affaires voient leur intégrateur résilier leur contrat pour deux parcs d'engraissement.

« La production indépendante a été envisagée puis a été mise en place. Elle était la seule alternative pour rassurer nos créanciers puisque les revenus prévisionnels allaient diminuer et nous n'avions pas d'autres sources de revenus pour compenser », raconte Nicolas. Le modèle a été élargi ensuite à tous les sites

afin de réagir à l'absence d'ajustement des prix à forfait. Le changement de mode de production a été un apprentissage abrupt selon Nicolas, mais sa conjointe est venue prêter main forte du côté administratif.

Actuellement, Nicolas et Luc sont propriétaires d'environ 9 500 places porcs pour l'ensemble des entreprises qu'ils gèrent. Ils font toujours affaires avec leur intégrateur avec qui ils ont maintenu de bonnes relations.

Pour 2026, Nicolas espère évidemment que les prix du porc demeurent élevés et stables. La priorité est de structurer les entreprises pour mieux contrôler leurs coûts de production de la maternité jusqu'à son arrivée à l'abattoir. « En contrôlant du mieux possible ce qui est sous notre contrôle, nous pourrions affronter les périodes difficiles avec plus d'assurance et d'équilibre », explique Nicolas.

La construction d'une moulange (meunerie) a débuté l'automne dernier et l'achat d'autres maternités est sur la table afin de préparer l'arrivée de la relève dans l'entreprise. « La planification et la structure intégrée que nous mettons en place, ils pourront en bénéficier. Nous avons eu une croissance progressive, eux arrivent et c'est gros. Nous souhaitons leur transmettre quelque chose qui fait du sens et qui est bien rodé ».



Maurice Doyon, professeur à la Faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, lors d'une conférence qu'il animait dans le cadre du Forum stratégique 2024 des Éleveurs.

Les forces en présence dans la filière

Pour Maurice Doyon, professeur à la Faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, un fait bien simple explique pourquoi les éleveurs et éleveuses optent pour l'élevage indépendant : quand les prix sont bons, comme c'est le cas actuellement, ils en profitent davantage. C'est le scénario inverse pour le forfaitaire qui gagne toutefois en prévisibilité. « Il sait ce qu'il va avoir pour sa production et contrairement aux indépendants, les producteurs ne sont pas à la merci des marchés ».

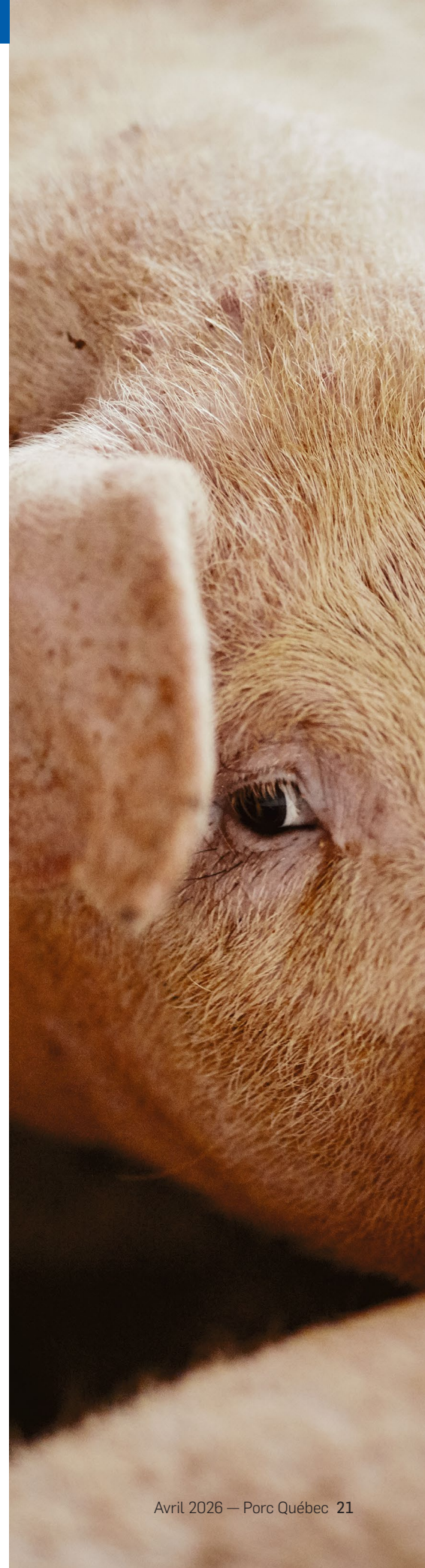
Et comme les éleveurs et éleveuses de porcs ne disposent pas des mêmes leviers entre leur élevage et leurs terres que les producteurs de lait. Ils en sont venus à avoir des modèles d'affaires différents, par exemple exploiter une ou deux fermes d'engraissement, ou encore, à travailler en plus à l'extérieur de leur ferme.

M. Doyon estime lui aussi que le modèle à forfait convient bien à la relève : il ne nécessite pas une marge de crédit importante et les services et les intrants sont fournis. « C'est une formule qui est une bonne recette pour ceux qui n'ont pas beaucoup de connaissances ou de crédit. Si on prend par exemple une ferme d'engraissement de 2000 places qui coûte 4 millions de dollars, une relève ne pourrait pas rembourser ce type de prêt. Cela permet d'avoir un pied dans l'agriculture. »

Le professeur observe que le degré de contractualisation évolue présentement. Le porc coop, par exemple, gagne du terrain. À l'inverse, les producteurs indépendants « purs et durs » sont de moins en moins nombreux. On voit des producteurs qui contractualisent pour assurer une stabilité financière. Le processus de rachat mis en place dans les dernières années a accéléré la tendance, particulièrement chez les naisseurs-finisseries, dit-il.

D'autres imitent M. Jodoin. Il s'agit d'une bonne période pour les indépendants. « La prise de risque est plus élevée, mais le retour est plus élevé aussi », mentionne M. Doyon. L'enjeu pour ces producteurs, souligne-t-il, est de conserver des sommes significatives pour passer à travers les marchés plus difficiles. Ce n'est pas à la portée de tous : il faut avoir une bonne discipline, des nerfs solides et une confiance que les marchés seront profitables. « Il faut avoir le bon caractère pour ce type de gestion et savoir planifier. » Cela est d'autant plus vrai que les cycles des marchés sont de moins en moins clairs et évidents. « Si on voyait avant des cycles de 3 ans à 3 ans et demi, avec une saisonnalité dans les prix, c'est de moins en moins le cas. »

Comme on l'a vu dans les dernières années, les crises n'épargnent personne, qu'elles soient sanitaires, économiques ou géopolitiques. La donne a également changé et continue d'évoluer. Il faut prendre en considération le marché chinois, un élément qui n'existait pas il y a 20 ans. Ce dernier a complètement changé les cycles mondiaux et affecte surtout les éleveurs et éleveuses de porcs d'envergure. Les éleveurs et éleveuses du Québec disposent toutefois d'outils. « La grosse différence au Québec est le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles qui permet de compenser pour les variations dans le marché et qui n'existe pas ailleurs au Canada », souligne M. Doyon. ■



Coup d'oeil sur les enjeux de main-d'oeuvre

Depuis plusieurs mois, plusieurs groupes sont sortis dans les médias afin de prévenir le gouvernement contre les risques de fermer les valves de l'immigration et sur les effets que cela pourrait avoir sur la pénurie de main-d'œuvre.



Pourtant, lorsque Statistique Québec a publié ses données sur les taux de chômage, le Québec se retrouvait à 5,2 % en janvier 2026, alors qu'au Canada il était de 6,8 % en décembre 2025. Les deux affichaient même une légère baisse. Or, lorsque le chômage se situe entre 4 % et 6 %, on parle généralement d'une situation normale, proche du plein emploi. Alors qu'en est-il de la pénurie de main-d'œuvre lorsque la population est proche du plein emploi ?

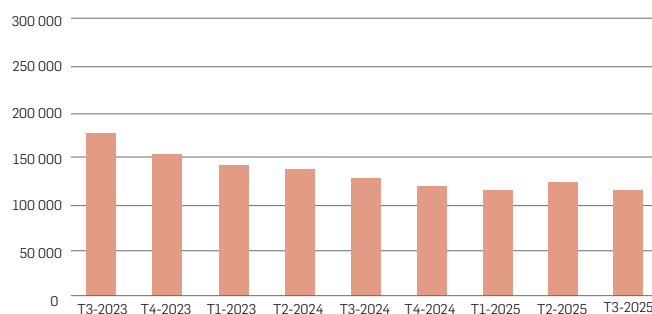
Afin de comprendre pourquoi, il faut d'abord comprendre les différentes composantes du taux de chômage. Tout d'abord, il y a le chômage frictionnel, qui est dû au temps de recherche entre deux emplois. Il y a ensuite le chômage conjoncturel, qui est causé par un ralentissement de l'économie entraînant une baisse du nombre d'emplois, comme ce fut le cas lors de la pandémie. Ensuite, il y a le chômage structurel, qui est causé par des changements dans la structure économique du pays, par exemple l'apparition de nouvelles productions qui en remplacent d'autres ou des améliorations techniques. Ce type de chômage inclut également le chômage technologique, soit lorsque certains emplois ne sont plus nécessaires à la suite de changements technologiques. Finalement, il y a également le chômage saisonnier.

C'est donc pour cette raison que le taux de chômage ne sera jamais nul. Même si 5,2 % peut sembler un nombre relativement élevé, au Québec, la population active représente environ 4,7 mil-

lions de personnes, donc le 5,2 % représente environ 243 000 personnes. En comparaison, au troisième trimestre de 2025, il y avait un peu plus de 114 600 postes vacants au Québec. Cela sous-entend qu'il y a plus de personnes au chômage qu'il y a de poste offert et que si chacune de ces personnes prenait un poste, la pénurie de main-d'œuvre serait éradiquée.

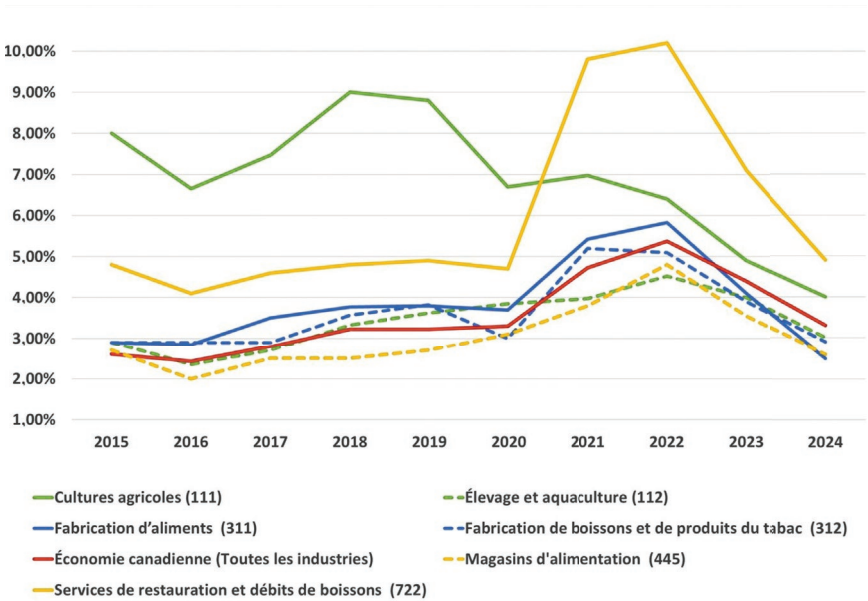
Toutefois, ce ne sont pas toutes ces personnes qui sont à la recherche activement d'un emploi ou qui souhaitent, ou peuvent, travailler dans les emplois actuellement offerts sur le marché.

Nombre de postes vacants selon le trimestre, Québec, 1^{er} trimestre 2019 au 3^e trimestre 2025



Toutefois, là où les chiffres deviennent particulièrement intéressants, c'est lorsqu'on s'intéresse plus particulièrement au secteur agricole. En 2021, selon l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, le taux de vacance en agriculture était d'environ 8 à 9 % au Canada, un niveau supérieur à la moyenne nationale. En 2022, on estime que 28 200 emplois agricoles n'ont pas été pourvus lors de la haute saison, entraînant des pertes de ventes estimées à 3,5 milliards de dollars, selon le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CAHRC). Selon cette même source, le Québec figure parmi les provinces affichant les taux de vacance les plus élevés dans le secteur agricole. Bien que ce taux ait diminué dans les dernières années (voir les courbes vertes dans le graphique ci-bas), des postes sont encore à pourvoir.

Tendance des postes vacants (2015-2024)



Au-delà des impacts sur les ventes, 42 % des employeurs ont déclaré avoir retardé ou annulé des projets d'expansion, 71 % ont dû payer des heures supplémentaires et 92 % ont indiqué que ces postes vacants avaient causé un stress excessif pour les propriétaires et le personnel.



TOUJOURS LÀ

pour les producteurs d'ici.

PLANS DE FERME

CONSEILS PERSONNALISÉS

À VOTRE ÉCOUTE

jygatech.com | 1-866-333-7853

231496

Avril 2026 — Porc Québec 23



« Cela a mené le secteur à dépendre de plus en plus des travailleurs étrangers temporaires. »

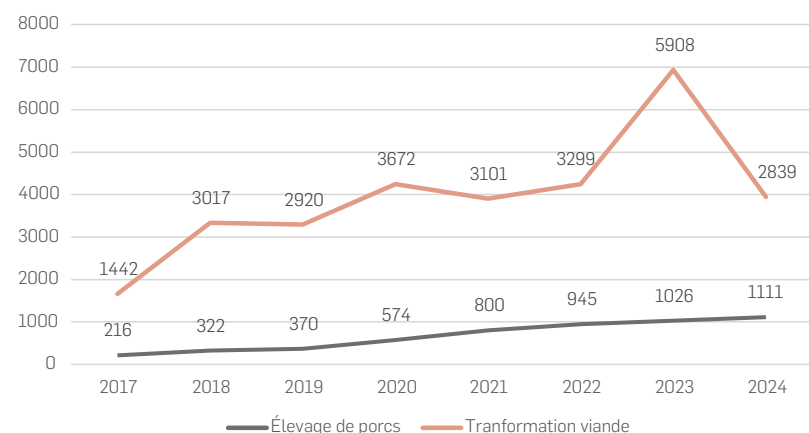
Pourvoir ces postes représente un défi important. Près de la moitié des employeurs affichant un poste n'ont été contactés par aucun candidat national et 36 % n'ont reçu qu'une ou deux candidatures. Plus des deux tiers citent le travail manuel et la faible rémunération comme facteurs explicatifs.

Cela a mené le secteur à dépendre de plus en plus des travailleurs étrangers temporaires. En 2023, plus de 79 000 travailleurs étrangers temporaires ont été embauchés par des entreprises agricoles, ce qui représentait une hausse de 23,3 % par rapport à l'année précédente, soit la plus forte hausse depuis 2016.

Au Québec, cette dépendance est également visible dans le secteur porcin, où l'on comptait environ 1111 travailleurs étrangers temporaires, ce qui illustre l'importance de cette main-d'œuvre pour assurer la pérennité des opérations.

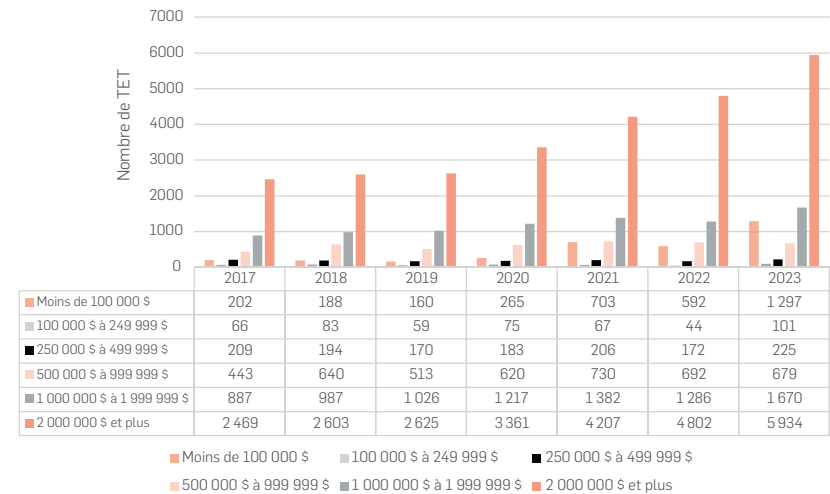
Ainsi, le recours aux TET constitue aujourd'hui un levier central pour le fonctionnement du secteur agricole. Pour ce qui est du secteur porcin à l'échelle canadienne, en 2024, le taux de vacance des postes dans la production animale, incluant le porc, se situait autour de 3 %, ce qui était légèrement inférieur à la moyenne pour l'ensemble des industries, qui était d'environ 3,9 %.

Nombre de TET par industrie, Québec



Au Canada, l'industrie porcine regroupe environ 7 000 fermes et un peu plus de 10 000 employé.e.s salarié.e.s. Toutefois, toutes ces fermes n'emploient pas forcément de salarié.e.s : une part importante des exploitations demeure familiale, et l'emploi est concentré dans les entreprises de plus grande taille. Les travailleurs étrangers temporaires représentent une part significative de la main-d'œuvre dans ces exploitations, comme le démontre le graphique suivant.

Distribution des TET dans l'élevage de bétail par catégorie de revenu d'exploitation agricole, Canada



Face à ces enjeux, plusieurs fermes porcines ont choisi d'investir dans l'automatisation de certaines tâches : systèmes d'alimentation automatisés, ventilation intelligente ou logiciels de gestion. Ces investissements demandent un capital important au départ, mais permettent de réduire le nombre d'heures de travail nécessaires et d'améliorer l'efficacité à long terme. Toutefois, l'automatisation ne remplace pas entièrement la main-d'œuvre, surtout dans un secteur où la présence humaine demeure essentielle pour le suivi des animaux.

Travailleurs étrangers temporaires

La question des travailleurs étrangers temporaires s'inscrit dans un contexte plus large de gestion de l'immigration. Chaque palier de gouvernement, du municipal au fédéral, possède son rôle et sa vision en la matière. L'immigration relève principalement du gouvernement fédéral, qui administre le Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Ce programme comprend un volet destiné aux travailleuses et travailleurs agricoles saisonniers. Toutefois, puisque le secteur porcin fonctionne à l'année, il ne relève pas du volet saisonnier, mais plutôt du volet agricole primaire. Ce dernier permet l'octroi de contrats d'une durée de un ou deux ans, renouvelables. Il bénéficie de certaines exemptions accordées au secteur agricole primaire, notamment en matière de plafonds imposés dans d'autres secteurs à bas salaire.

Dans plusieurs autres secteurs de l'économie, le gouvernement fédéral a imposé un plafond, généralement fixé à 10 % ou 20 %, pour les travailleurs étrangers temporaires occupant des postes à bas salaire. Le secteur agricole primaire bénéficie toutefois d'exemptions à ce plafond. En contrepartie, l'employeur doit fournir un logement conforme aux normes en vigueur ainsi que le transport depuis le pays d'origine.

TOUJOURS LÀ

pour un coup de pouce technique.

AMÉLIORATION CONTINUE

SERVICE CLIENT

RÉPARATION

jygatech.com | 1-866-333-7853

Avril 2026 — Porc Québec 25



Au fil des années, le cadre entourant les travailleurs étrangers temporaires s'est adapté aux réalités du secteur agricole. Le volet agricole primaire bénéficie notamment d'exemptions particulières, ce qui permet aux entreprises d'obtenir des permis renouvelables et d'assurer une certaine stabilité de la main-d'œuvre. Plusieurs éleveurs et éleveuses soulignent que ces mécanismes offrent une prévisibilité essentielle dans des productions continues comme le porc.

Le Québec encadre également les travailleurs étrangers temporaires. Cette double réglementation peut entraîner un enchevêtrement de normes et des exigences supplémentaires. Les différences entre les cadres fédéral et provincial peuvent avoir des impacts concrets sur les coûts administratifs, les délais de traitement et, ultimement, sur la productivité et la compétitivité des entreprises agricoles.

Dans le secteur porcin, où la production est continue et où les besoins en main-d'œuvre sont permanents, toute modification aux règles d'immigration ou aux seuils d'admission peut avoir des effets rapides. Une réduction du nombre de permis ou un allongement des délais pourrait accentuer les postes vacants existants. Dans un contexte de faible chômage global et de démographie vieillissante, la capacité du marché du travail local à absorber ces besoins supplémentaires semble limitée.

Par ailleurs, dans plusieurs régions rurales, les travailleurs étrangers temporaires ne sont plus perçus comme une solution transitoire, mais comme des membres à part entière des équipes de travail. Certains reviennent année après année, développent une expertise spécifique à l'entreprise et contribuent à la vitalité économique locale. Dans certains cas, des parcours vers la résidence permanente permettent également une intégration plus durable.

Ainsi, le recours aux travailleurs étrangers temporaires ne constitue pas uniquement une solution transitoire, mais apparaît comme un élément structurant du fonctionnement actuel du secteur agricole. Toute réflexion sur les politiques d'immigration doit donc tenir compte de cette réalité et des impacts potentiels sur la stabilité de la production et la sécurité alimentaire.



Relève et repreneuriat

Le repreneuriat devient un enjeu central parce que les départs à la retraite augmentent dans plusieurs secteurs, alors que la relève peine à suivre. En agriculture, le phénomène est particulièrement marqué : 60,5 % des exploitants agricoles au Canada avaient 55 ans ou plus en 2021, en hausse par rapport à 2016. À l'inverse, la part de jeunes exploitants demeure faible (8,6 % en 2021). Cette structure d'âge place le secteur devant une vague de transitions imminentes.

Des analyses sectorielles estiment qu'environ 40 % des exploitants agricoles pourraient prendre leur retraite d'ici 2033, ce qui annonce une importante vague de transferts. Or, la capacité à transférer les entreprises dépend fortement de la préparation. Au Recensement de l'agriculture de 2021, environ 12 % des exploitations déclaraient avoir un plan de relève formel. Cette insuffisance de planification accroît les risques de ventes précipitées, de consolidation subie ou, dans certains cas, de fermeture.

Les difficultés de repreneuriat sont aussi financières. Reprendre une ferme exige souvent un capital important (actifs, équipements, bâtiments, quota ou animaux selon les productions). Selon Financement agricole Canada, la valeur moyenne des terres agricoles a augmenté d'environ 9 % en 2024, après plusieurs années de croissance soutenue. Des prix d'actifs plus élevés augmentent le montant à financer, donc les paiements de dette et la sensibilité aux taux d'intérêt, ce qui peut décourager une relève, même lorsque la ferme est rentable sur papier.

À l'échelle de toutes les industries, la dynamique est comparable : une grande proportion de propriétaires d'entreprises approche l'âge de la retraite, ce qui crée une vague de transferts d'entreprises au cours des prochaines années.



Conclusion

La pénurie de main-d'œuvre agricole ne peut pas être analysée uniquement à la lumière du taux de chômage global. Même dans un contexte où le Québec affiche un chômage relativement faible, certains secteurs, dont l'agriculture, continuent de faire face à des difficultés structurelles importantes.

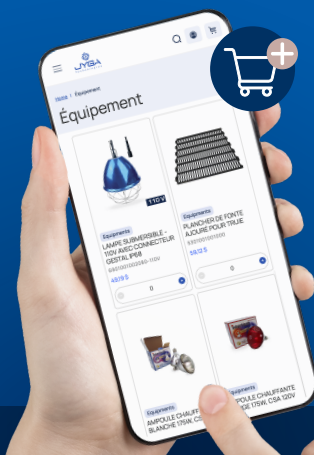
Le vieillissement des exploitants, le nombre insuffisant de plans de relève et la hausse du coût des actifs agricoles ajoutent une pression supplémentaire sur un secteur déjà confronté à des postes vacants persistants. Dans ce contexte, les travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle central dans le maintien des opérations, particulièrement dans des productions comme le porc, où les activités se déroulent à l'année.

L'automatisation permet d'atténuer certaines contraintes, mais elle ne remplace pas entièrement la main-d'œuvre. Les choix politiques en matière d'immigration, de formation et de soutien à la relève auront donc des répercussions directes sur la capacité du secteur à demeurer compétitif et à assurer la stabilité de la production alimentaire.

La réflexion sur la main-d'œuvre agricole dépasse ainsi la simple question des chiffres du chômage. Elle touche à la structure même du secteur et à sa capacité d'adaptation dans un contexte démographique et économique en transformation. ■



Accédez au portail client
et magasinez en ligne



TOUJOURS LÀ

pour répondre à vos besoins.



RENOUVELLEMENT
LICENCE



PIÈCES
GESTAL



LOGICIEL

jygatech.com | 1-866-333-7853

Quand toute la filière porcine se donne rendez-vous : retour sur *Le Porc Show*

Quelle fierté de constater encore une fois le succès retentissant du Porc Show! La 12^e édition de cet événement phare, une initiative conjointe des Éleveurs de porcs du Québec et de l'AQINAC, s'est tenue les 9 et 10 décembre dernier au Centre des congrès de Québec, et elle a su une fois de plus rassembler l'industrie.

Près de 730 participants — étudiants, éleveurs et intervenants de tous les maillons de la filière — se sont donné rendez-vous pour deux journées riches en apprentissages, en échanges et en découvertes.

Une formule renouvelée qui a su séduire

Cette année, nous avons osé innover en transformant notre formule pour maximiser les échanges et créer encore plus de moments mémorables. Le pari était audacieux, et nous sommes ravis de constater qu'il a été plus que réussi!

Dès la première journée, quatre conférences techniques portant sur la régie d'élevage et la reproduction ont permis aux participants d'approfondir leurs connaissances. La conférence de Vincent Chatelier, ingénieur de recherche de renom, sur l'économie porcine et la concurrence internationale, a quant à elle offert un éclairage essentiel sur les défis et opportunités qui nous attendent.

Grande nouveauté, les festivités ont débuté dès la première soirée, au cœur même de la zone des exposants! Cette formule renouvelée a permis aux participants de réseauter dans une ambiance conviviale tout en découvrant les innovations de nos partenaires, en dégustant les délicieux produits de notre filière et en assistant à deux démonstrations captivantes mettant en valeur le porc du Québec. Un moment fort qui a donné le ton à l'événement.

Cette année, nous avons **osé innover** en transformant notre formule pour **maximiser les échanges** et créer encore plus de **moments mémorables**.

Des moments d'apprentissage et d'inspiration

La deuxième journée s'est ouverte sur un déjeuner réseautage, suivi de trois conférences en avant-midi qui ont abordé des enjeux cruciaux pour notre industrie. L'après-midi a permis aux participants de choisir parmi des ateliers spécialisés sur la santé et la mise en marché du porc, répondant ainsi aux besoins variés de notre filière.

Un moment important pour nous a été la présentation sur scène des deux lauréats du Concours de la relève en production porcine. Ces jeunes talents représentent l'avenir de notre secteur, et leur passion était palpable. Voir p.30 pour en apprendre plus sur les gagnants et leurs entreprises.

Pour clore en beauté cette série de conférences, Dave Morissette, conférencier professionnel et analyste sportif, nous a livré une intervention inspirante et dynamique. Son message a su résonner auprès de tous, nous rappelant l'importance de la persévérance et du travail d'équipe.

Au cœur du succès : nos collaborateurs

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette édition. Les membres de nos différents comités, qui travaillent avec passion et dévouement, méritent notre admiration. Leur implication remarquable fait du Porc Show un événement d'envergure unique.

Merci également à tous nos conférenciers qui ont généreusement partagé leur expertise, à nos exposants qui présentent année après année les innovations qui façonnent l'avenir de notre industrie, et à nos partenaires financiers dont le soutien indéfectible rend possible la réalisation de cet événement.

Je vous rappelle que les conférences demeurent accessibles en format PDF et vidéo sur notre site www.leporcshow.com jusqu'en juin. Il suffit de se rendre sur la fiche du conférencier pour y accéder — une excellente façon de revivre les moments forts ou de découvrir les présentations que vous n'avez pu voir en personne. Notez que cet accès est réservé aux participants du Porc Show, mais qu'il est toujours possible de s'inscrire pour un accès en ligne.

La Zone exposants virtuelle est également toujours accessible pour découvrir les produits et services de nos partenaires.

La 13^e édition déjà en préparation!

Depuis sa création, Le Porc Show se distingue par sa formule dynamique et rassembleuse, en constante évolution. Nos équipes sont déjà au travail pour vous offrir une 13^e édition tout aussi remarquable.

Nous poursuivons notre réflexion pour répondre toujours mieux aux besoins de nos participants et aux enjeux de notre filière, en mobilisant l'ensemble des partenaires en aval et en amont de la production porcine.

Réservez dès maintenant les dates du 8 et 9 décembre 2026! La prochaine édition s'annonce prometteuse, et nous avons hâte de vous y retrouver pour partager ensemble notre passion pour cette filière dynamique et essentielle.

À bientôt! ■

FORCERIS®

30 mg/ml de toltrazuril et 133,4 mg/ml de fer
(sous forme de gleptoferron) préventifs



CONTRÔLE
DE LA COCCIDIOSE



CONTRÔLE
DE L'ANÉMIE



En une **seule injection**, Forceris prévient l'anémie et contrôle la coccidiose.

Contactez votre représentant Ceva pour en savoir plus sur Forceris.



231158

Marie-Claude Durand, responsable des communications, Corporation *Le Porc Show*

Des éleveurs de la relève en production porcine invités au *Porc Show*

Cette année encore, Le Porc Show souhaitait mettre de l'avant la relève en production porcine du Québec. Appuyé par Prorec, nous avons invité les éleveuses et éleveurs de 18 à 40 ans à déposer leur candidature. Parmi les formulaires reçus, nous avons procédé à un tirage au sort et avons invité deux d'entre eux à participer, accompagnés d'une personne de leur choix, à la totalité de l'événement, en plus de leur offrir l'hébergement.



Mathieu Desjardins, éleveur de la relève, Stéphane Le Moine, président-directeur général de l'entreprise Prorec, Anthony Côté, éleveur de la relève

Ce concours a été créé dans le but de faire découvrir cet événement de filière à des participants de la relève qui n'y auraient peut-être pas eu accès autrement, tout en mettant de l'avant le travail et la passion des jeunes éleveurs et éleveuses qui représentent l'avenir de la production porcine québécoise.

Nous sommes très heureux du nombre élevé de participants au concours et de l'engouement de ces jeunes envers Le Porc Show. Il nous fait plaisir de vous présenter nos deux gagnants.

Anthony Côté – Fermes Rudbeckie

Anthony est âgé de 29 ans. Il est copropriétaire avec ses parents et son frère des Fermes Rudbeckie, situées à Kinross Mills, en Chaudière-Appalaches. Avec ce dernier, ils forment la deuxième génération de l'entreprise, ses parents étant les fondateurs.

Il a complété en 2019 son DEC en *Farm Management & Technology* à l'Université McGill. Depuis, il gère principalement le volet porcin de l'entreprise.

Les Fermes Rudbeckie, c'est d'abord une production naisseur-finiisseur de 250 truies qui a récemment transitionné vers la certification Certified Humane. Mais l'entreprise ne s'arrête pas là : elle compte également un élevage de poules pondeuses pour la production d'œufs de consommation, une érablière biologique, des cultures de panic érigé, et même un site de transformation et de commercialisation pour valoriser tous ces produits de la ferme. Pour faire tourner l'ensemble de ces opérations, l'équipe compte environ 8 employés à temps plein et 2 à 3 employés à temps partiel.

Anthony souhaitait participer au Porc Show en tant que relève afin de découvrir de nouvelles pratiques et technologies, et de renforcer son réseau professionnel. Pour lui, ce type d'événement représente une occasion de mieux comprendre les défis et les opportunités du secteur porcin.



Anthony Côté



Mathieu Desjardins

Mathieu Desjardins – Entreprises familiales Desjardins

Mathieu est l'un des trois membres de la relève des Entreprises familiales Desjardins, situées à Saint-Liguori, dans Lanaudière. Âgé de 25 ans, il fait partie de la deuxième génération à œuvrer au sein de ces entreprises.

Mathieu a complété la formation *Gestion et technologies d'entreprise agricole* au Cégep de Lanaudière à Joliette, ce qui l'a mené à occuper aujourd'hui le rôle de directeur des opérations de la Boucherie Au Pignon Vert.

L'entreprise compte une production naisseur-finiisseur annuelle d'environ 3 000 porcs. De cette production, 95 % sont transformés et commercialisés directement à la ferme. Le modèle repose sur une grande autonomie ; la production des grains, la fabrication de la moulée et l'élevage des animaux sont réalisés directement par l'entreprise. Cela assure le suivi des animaux de la naissance à l'assiette.

Les Entreprises familiales Desjardins œuvrent également en production maraîchère et acéricole, en plus d'offrir des services de semis et de récolte à forfait.

Mathieu mentionnait dans son formulaire de candidature la chance qu'il a de produire et de transformer ses propres porcs afin d'offrir un produit de qualité supérieur aux gens de sa région. Il est fier de commercialiser un produit québécois provenant de son entreprise familiale. Pour lui, assister au Porc Show donne la chance aux membres de la relève d'être entourés, conseillés et guidés par divers spécialistes en production au même endroit, au même moment. Une occasion unique de repartir la tête remplie d'idées et de nouvelles connaissances, permettant de mieux faire évoluer son entreprise dans le marché porcin actuel.

Nous saluons le travail au quotidien d'Anthony et Mathieu, ainsi que de leurs familles et de tous les éleveurs et éleveuses de la relève.

Merci pour votre passion! ■

L'essentiel en recherche et développement pour passer à l'action

InnovaPorQ

Outiller les éleveurs et les éleveuses pour un avenir **prospère, durable** et empreint de **fierté!**

Dans un contexte de transformation constante de la filière porcine, l'innovation représente un levier essentiel pour relever les défis techniques, économiques, environnementaux et sociétaux auxquels les éleveuses et éleveurs sont confrontés. C'est dans cette optique que nous lançons InnovaPorQ, une nouvelle rubrique du magazine *Porc Québec* dédiée à la vulgarisation des travaux de recherche et développement (R&D), avec un objectif clair : rendre la science accessible et applicable à la ferme.

Pensée comme un véritable pont entre le monde scientifique et le terrain, la section InnovaPorQ vise à traduire les résultats de recherche en outils concrets et en solutions pratiques pour tous nos membres. Le contenu sera développé en collaboration avec des professionnels et professionnelles de tous les maillons de la filière, afin d'assurer la pertinence, la crédibilité et l'applicabilité des informations partagées.

Au cœur de cette initiative se trouve une vision claire : favoriser un transfert bidirectionnel des connaissances, où la recherche nourrit les pratiques d'élevage, et où les réalités du terrain enrichissent les orientations.

Au-delà de la diffusion d'articles vulgarisés, InnovaPorQ se veut aussi un espace d'échanges. Vous serez invités à poser vos questions, partager vos expériences et exprimer vos besoins. Et ça commence dès maintenant! Que pensez-vous de cette initiative?

Quel sujet souhaitez-vous retrouver dans une prochaine édition de *Porc Québec*? Faites-nous part de vos suggestions à innovaporq@leseleveursdeporcs.quebec ou balayez ce code QR.



Cet article, publié dans la section InnoVaPorQ : l'essentiel de la R&D pour passer à l'action, a été rédigé en collaboration avec Jennifer Patterson (University of Alberta) jennifer.patterson@ualberta.ca, dont l'expertise porte sur la reproduction porcine, la gestion des cochettes et l'amélioration de la productivité à vie des truies.

DÉVELOPPEMENT DES COCHETTES

La base pour améliorer la productivité à vie des truies – Partie I

En écoutant la présentation de Jennifer Patterson lors du Banff Pork Seminar de 2025, une donnée nous a impressionnés : le potentiel génétique n'a jamais été aussi élevé, mais de nombreuses truies quittent encore le troupeau avant d'être rentables (avant la 3^e parité). De plus, 8 à 10 % des cochettes saillies ne mettront jamais bas, et entre 14 à 19 % sont réformées entre la P1¹ et la P2. Au final, seulement 30 % du contingent initial demeure après 6 parités.



Face à ces chiffres, une question s'impose : à quel moment perd-on le potentiel de nos cochettes ? Est-ce en parité 1... ou bien bien avant ? Afin de traduire les résultats scientifiques en repères simples et en conseils applicables à la ferme, nous avons invité Jennifer à discuter sur le sujet. Pour accéder à son article complet, rédigé spécialement pour notre édition, balayez le code QR.



Première chaleur : saillir immédiatement ou attendre ?

C'est souvent à la 1^{re} saillie que tout se joue. Les données montrent que la performance à vie des cochettes repose sur l'équilibre de quatre facteurs clés.

Puberté : l'objectif est d'exposer les cochettes aux verrats vers 160–170 jours afin de déclencher une puberté précoce (≤ 190 jours) et permettre une saillie à la deuxième chaleur, à un poids cible acceptable.

Chaleur à la saillie : reporter la saillie à la deuxième chaleur est appelé « 1^{re} Chaleur non saillie » (1CNS) et constitue une pratique acceptée dans le secteur. Si la cochette a atteint le poids cible, la saillir à la deuxième chaleur plutôt qu'à la première est associée à une augmentation de la taille de la première portée et à des performances à long terme (rétention, nombre total de porcelets).



Sauter la 1^{re} chaleur, c'est investir dans l'avenir : jusqu'à **+1,3 porcelet** après quatre portées comparativement à une saillie dès la première chaleur.

¹P1 = parité 1 et P2 = parité 2



Comment évaluer le poids de mes truies si je n'ai pas de balance ?



Une méthode alternative basée sur la mesure flanc à flanc, développée par la Kansas State University, permet d'estimer le poids vif — scannez le code QR pour en savoir plus.



Poids à la saillie : le poids recommandé à la saillie varie selon le fournisseur génétique, généralement entre 140 et 170 kg. Les cochettes ne doivent être ni trop légères ni trop lourdes afin d'optimiser leur performance et leur longévité. Un poids trop élevé à la saillie peut accroître les risques et les coûts, (problèmes locomoteurs, besoins nutritionnels accrus, mort-nés).

Âge à la saillie : l'âge à la saillie se situe habituellement entre 200 et 240 jours. Les cochettes saillies plus jeunes sont souvent plus efficaces à vie (plus de jours productifs, plus de porcelets sevrés par an et moins de jours non productifs). À l'inverse, un âge plus élevé à la saillie peut augmenter la taille de la 1^{re} portée mais les cochettes risquent d'être en surpoids et moins performantes à long terme. Cependant, l'âge physiologique — intégrant maturité œstrale et poids — est plus pertinent que l'âge en jours seul.

La combinaison de ces facteurs permet de prédire la trajectoire de carrière d'une cochette. L'objectif est de trouver le bon équilibre entre ces repères afin de s'assurer que les cochettes entrent en maternité avec le poids et l'état corporel idéaux pour soutenir la performance en première lactation ainsi qu'une réussite au retour en chaleur et à la mise bas en deuxième parité. C'est d'ailleurs ce que propose le « Quadrant de fertilité », développé par Jennifer et son collaborateur - un outil d'aide à la décision « saillir ou attendre » (Figure 1 et Tableau 1).

Figure 1 : Quadrant de fertilité

		Âge/poids cible	
		Oui	Non
1CNSH à la saillie	Oui	« Oui - Oui » Âge/poids cible + 1CNS	« Non - Oui » Plus âgées/plus lourdes + 1CNS
	Non	« Oui - Non » Âge/poids cible Sans 1CNS	« Non - Non » Plus âgées/plus lourdes Sans 1CNS

CHEZ AGRISUM L'EAU C'EST VITAL

Nettoyage de conduites d'eau - Acidification - Désinfection - Installation

Contactez-nous
info@agrisum.ca | 438 622-6971 | 

Agrisum

217379

L'application sur le terrain : l'intérêt du quadrant n'est pas uniquement théorique, il devient un outil de gestion du troupeau. Il faut analyser l'ensemble des cochettes et les classer dans les différentes zones. L'objectif est qu'au moins 80 % du troupeau soit positionné dans la zone verte, qui correspond aux cochettes atteignant les cibles d'âge et de poids à la saillie, et saillies à la deuxième chaleur – soit en appliquant une 1CNS. La zone rouge regroupe les cochettes hors cibles, associées à un risque élevé de réforme précoce ainsi qu'à une rétention et une productivité réduite jusqu'à la P3², tandis que la zone jaune représente des situations de compromis. Pour ces cochettes hors cible (zone jaune), il est essentiel de vérifier les raisons qui les ont amenées dans cette situation.

Tableau 1. Lecture terrain du “Quadrant de fertilité” (zones)

Zone	Objectifs à la saillie	Impact et compromis	Statut physiologique des cochettes	Performance attendue
Verte	Cibles atteintes : ✓ 1CNS ¹ ET ✓ Âge/Poids adéquats à la saillie	Idéal - une puberté précoce offre plus de flexibilité aux éleveurs pour respecter les autres objectifs de performance	Cochette physiologiquement mature, bien préparée	Rendement maximal, productivité plus élevée et meilleure rétention à long terme
Jaune²	Un des deux critères hors cible : ✗ 1CNS ¹ OU ✗ Âge/Poids adéquats à la saillie	Cochettes saillies sans une 1CNS : taille de 1 ^{re} portée plus petite, pertes accrues entre P1 et P2, rétention/productivité réduites. Cochettes saillies au-dessus du poids cible : rétention plus faible, moins de porcelets produits au cours de leur vie productive Cochettes saillies en dessous des cibles risquent de ne pas atteindre le poids et l'état corporel souhaités à la mise bas	Maturité partielle	Performance intermédiaire, résultats variables
Rouge	Cibles non atteintes : ✗ 1CNS ¹ à la 1 ^{re} chaleur ET ✗ Âge/Poids adéquats à la saillie	À éviter	Cochette physiologiquement immature	Risque élevé : Productivité et rétention réduites jusqu'à P3

¹ 1CNS : 1^{re} chaleur non saillie = sauter la première chaleur

² Si trop de cochettes se retrouvent ici – zone jaune, revoir les protocoles de stimulation de la puberté

³ Si les cochettes ont tendance à être âgées/lourdes sans une 1CNS, les saillir immédiatement et revoir les protocoles de stimulation de la puberté

Mise en perspective : une cochette classée en zone rouge ne coûte pas seulement en porcelets par portée, elle a plus de risques de sortir avant la P3 (réforme/mortalité). Entre le groupe de la zone rouge et le groupe de la zone verte, l'écart peut représenter 426 porcelets sevrés de moins sur 3 parités par 100 cochettes.

Message à retenir :

En définitive, la vraie question n'est pas seulement « saillir ou attendre », mais avons-nous préparé nos cochettes pour qu'elles arrivent à la saillie avec la maturité nécessaire pour durer ?

Ce n'est pas l'âge en jours qui fait la différence, mais l'ensemble de la maturité physiologique — un bon poids au bon moment, un

cycle bien établi et un âge adéquat. Quand la puberté est déclenchée précocement, les décisions sont simples et cohérentes. Lorsqu'elle est tardive, on subit davantage qu'on ne planifie.

Dans la partie suivante, nous verrons comment les étapes en amont — de la naissance à l'UDC — conditionnent directement cette maturité à la saillie.

²P3 = parité 3

Luíene Moura Rocha, M.Sc., Ph.D., conseillère à l'Innovation & RDT lmourarocha@leseleveursdeporcs.quebec
Raphaël Bertinotti, MSc, MBA, directeur - Santé, Qualité, Recherche & Développement rbertinotti@leseleveursdeporcs.quebec

Cet article, publié dans la section InnoVaPorQ : l'essentiel de la R&D pour passer à l'action, a été rédigé en collaboration avec Jennifer Patterson (University of Alberta) jennifer.patterson@ualberta.ca, dont l'expertise porte sur la reproduction porcine, la gestion des cochettes et l'amélioration de la productivité à vie des truies.

DÉVELOPPEMENT DES COCHETTES

La base pour améliorer la productivité à vie des truies – Partie II

Nous savons maintenant qu'une cochette saillie au bon moment — en zone verte du Quadrant — a plus de chances de produire longtemps et efficacement. La vraie question n'est donc pas seulement « quand saillir ? », mais « comment préparer ? ».

Car la longévité ne se crée pas seulement au moment de la saillie : elle se construit progressivement, de la maternité jusqu'à l'unité de développement des cochettes. Chaque étape ajoute — ou enlève — des chances d'atteindre une carrière productive et rentable. Dans cette deuxième partie, nous remontons le fil du temps pour comprendre comment bâtir, concrètement, des cochettes capables d'entrer naturellement en zone verte.



Le berceau de la performance (0–24 jours) : tout commence en maternité. Les cochettes qui restent dans le troupeau et qui produisent bien sont celles qui ont eu un bon départ : de l'énergie dès la naissance, suffisamment de colostrum et une compétition limitée à la mamelle.

Afin de simplifier l'application pratique en élevage — que ce soit chez les multiplicateurs ou les producteurs qui produisent leurs propres cochettes — le Tableau 1 propose des repères simples et leurs effets à long terme sur la carrière des truies.

Tableau 1.
Repères (0–24 jours) et impacts sur la carrière des cochettes

Facteur clé	À éviter	Objectif gagnant	Impacts sur la carrière
Poids de naissance	< 1,0 kg	≥ 1,0 kg	Affecte négativement la mortalité des porcelets, leur survie et leur taux de croissance
Accès au colostrum	Accès limité ou tardif	Prise rapide et suffisante	Promotion de la santé, du taux de croissance et de la survie des porcelets
Gestion des portées	Portées trop nombreuses	Portées réduites, moins de cochettes à la mamelle	Effets positifs sur les taux globaux de rétention, les taux de mise bas et le nombre de porcelets nés vivants
Âge au sevrage	< 21 jours	≈ 24 jours	+0,5 porcelet/truie/an



La carrière d'une cochette ne commence pas à la saillie — elle se prépare dès les premiers jours de vie.

Sélectionner tôt - moins, mais mieux : un tri précoce renforce la pression de sélection : on conserve moins de cochettes, mais celles qui présentent le meilleur potentiel. Pour réussir ce tri, trois critères non négociables sont présentés au Tableau 2.

Tableau 2. Les 3 critères non négociables

Facteur clé	À éviter	Objectif gagnant
Croissance régulière	< 0,6 kg/jour à 140 J/âge	≥ 0,6 kg/jour à 140 J/âge*
Conformation des membres locomoteurs	Boiteries, démarche croche	Démarche solide, bonne structure des pattes
Phénotype	Tétines insuffisantes ou mal placées, mal développées	Nombre suffisant de tétines, bon score de vulve, bon phénotype globale

Une fois les bonnes candidates retenues, le défi suivant consiste à déclencher la puberté au bon moment.

Unité de développement des cochettes : bien déclencher la puberté - l'objectif est simple, faire cycliser les cochettes tôt et dans un laps de temps réduit. Des cochettes qui cyclent plus tôt, présentent généralement moins de jours non productifs au cours de leur carrière et un meilleur taux de rétention dans le troupeau (Tableau 3).

Tableau 3. Résumé des facteurs qui font la différence et leurs impacts

Facteur clé	À éviter	Objectif gagnant	Impacts sur la carrière
Âge à la stimulation	Stimulation tardive ou irrégulière	Débuter à 160-170 jours d'âge	Puberté plus précoce et meilleure rétention
Type de contact avec le verrat	Indirect (clôture)	Direct quotidien avec le verrat	Déclenchement de chaleurs plus rapides et homogènes
Gestion des verrats	Jeunes ou vieux, peu actifs ou limités en nombre	Matures (>10 mois), mobiles, forte libido	Meilleure synchronisation des chaleurs

Des idées, des commentaires, des questions ?

Partagez-les avec nous!



Message à retenir :

Pour avoir une carrière durable et rentable, il faut bien préparer la cochette depuis sa naissance, être rigoureux sur la sélection et les stimuler adéquatement pour une puberté précoce.

Consolider la carrière :

Même lorsque les cochettes sont bien préparées, sélectionnées et inséminées dans la zone verte du quadrant la carrière n'est pas encore totalement sécurisée. Il reste encore du travail à faire pour bien les préparer à leur première mise-bas et lactation.

C'est à cette étape que la carrière se consolide et nous pourrions y revenir dans de prochains articles InnovaPorQ. ■



Une base de données sur le transport, défi relevé!

À l'été 2024, les Éleveurs de porcs du Québec en collaboration avec le Centre de développement du porc, l'Association québécoise des transporteurs d'animaux vivants ainsi que l'Université Laval ont entamé un gros chantier.



Le projet *Fiabilisation des données et optimisation de la logistique transport pour améliorer la traçabilité et le bien-être animal* avait plusieurs objectifs dont :

- Comparer les annexes 4 avec les informations sur les bons de réception pour identifier les pistes d'amélioration
- Faire l'inventaire de la grande majorité des véhicules de transport (information de base, mesures, etc.)
- Élaborer des plans de transport pour chaque compagnie participant au projet
- Améliorer la base de données des Éleveurs
- Déterminer la meilleure méthode pour identifier les véhicules de transport

Annexe 4 : faites attention!

En analysant les annexes 4 fournies par plusieurs abattoirs, il a été possible d'identifier quelques problématiques :

- Certaines informations sont illisibles ou manquantes
- Il y a parfois des erreurs de date (mauvaise année, mauvais mois, inversion du jour et du mois)
- Lorsque les bons de réception et autres informations obtenues sont comparés, certaines informations sont erronées dans le cadre du projet (ex. : #QC, numéro plaque d'immatriculation, heures de chargement ou de départ, superficies des remorques)
- L'information est présente, mais n'est pas inscrite dans la bonne case
- Certains formats d'heure portent à confusion (ex. : 12h00AM)

Il est de la responsabilité de tous et de toutes de bien compléter ce document. Les problématiques relevées soutiennent la conclusion qu'il est primordial de fournir aux éleveurs, éleveuses et transporteurs un manifeste électronique le plus rapidement possible puisque beaucoup de problèmes sont issus d'une entrée manuelle des données ou du type d'écriture.

Inventaire des véhicules, toute une base de données

Au total, plus de 245 véhicules de transport ont été répertoriés. La très grande majorité des transporteurs ont collaboré au projet et ont fourni leurs informations. Toutes les données ont été colligées dans une base de données aux Éleveurs. À partir de ces données, ce sont donc plus de 245 plans de transport qui ont été fournis aux transporteurs. L'outil pour évaluer la quantité de porcs à charger en fonction du poids et de la température ressentie a été développé à l'interne par les Éleveurs. Chaque compagnie de transport peut entrer le poids moyen des porcs prévus à charger, la température ressentie et automatiquement, l'outil lui recommandera un nombre de porcs par compartiment pour le véhicule sélectionné.

Figure 1 : Exemple d'un plan de transport pour une remorque hydraulique 3 étages

Veillez choisir votre remorque et ajouter le poids des porcs ainsi que l'humidex en Celsius.

	Compartiment	Nombre de porcs	Kg total dans compartiment
Nom compagnie : ABC	C1	22	2992 Kg
Nom de la remorque : L'épine 1	C2	22	2992 Kg
Numéro de la plaque : 1234567A	C3	17	2312 Kg
Poids vif (Kg) : 136	C4	14	1904 Kg
Humidex (Celsius) : 30	C5	27	3672 Kg
	C6	28	3808 Kg
	C7	34	4624 Kg
	C8	26	3536 Kg

⚠️ N'oubliez pas de soustraire le nombre de porcs si vous n'utilisez pas un compartiment

Charge maximale : 190 porcs 25840 Kg
Superficie totale : 1 097,64 pi²

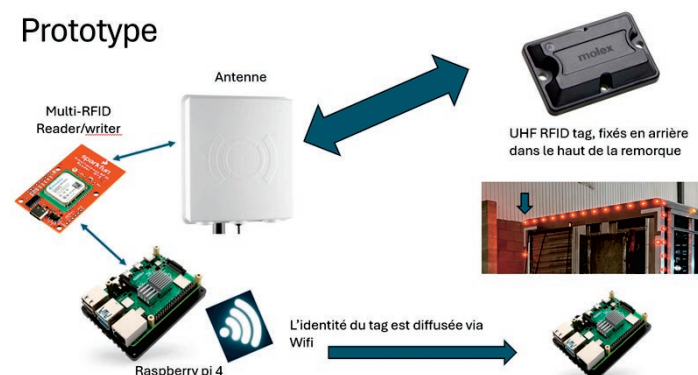
Cet outil permettra aux transporteurs d'offrir de meilleures conditions de bien-être aux porcs qu'ils transportent ou font transporter; c'est un outil de formation/sensibilisation intéressant pour aider chaque partie à prendre des décisions lors de conditions météo extrêmes par exemple.

Un prototype d'identification des remorques fonctionnel

Accompagné de son équipe de l'Université Laval, Dr Éric Paquet a été mandaté pour déterminer la meilleure méthode pour identifier les véhicules de transport. En laboratoire, un prototype a été développé et testé. Par la suite, ce prototype a été évalué en conditions réelles chez CBCo en novembre 2025. Le prototype comprend :

- Un tag RFID pour la remorque
- Une antenne RFID à la réception à l'abattoir
- Un Reader/writer multi-RFID
- Un Raspberry pi 4

Figure 2 : Prototype testé à l'abattoir



L'outil pour évaluer la quantité de porcs à charger en fonction du poids et de la température ressentie a été développé à l'interne par les Éleveurs.

Le test a été concluant à l'abattoir et le système peut facilement détecter les remorques à distance lorsqu'elles reculent au quai de l'abattoir, éliminant ainsi les erreurs dues à la saisie manuelle de l'information (fiabilise les données de traçabilité). Nous tenons à remercier CBCo Alliance inc. et Transport B.M. pour avoir accepté de participer à ce test.

Et la suite ...

Un nouveau projet a été déposé au MAPAQ afin d'obtenir du financement pour informatiser le transport au sein de la filière porcine. L'objectif est de supprimer le manifeste porcin papier et de développer une solution informatique qui facilitera le partage d'information, de la ferme à l'abattoir. Cette solution permettra d'éliminer la paperasse, de déclarer les mouvements en temps réel et de déployer des technologies permettant d'identifier tous les bâtiments et les remorques (évitant ainsi les erreurs de saisies). Également, ce projet permettra d'améliorer le système développé par Dr Paquet et son équipe et de le tester dans deux abattoirs du Québec pour s'assurer de sa robustesse. Si tout fonctionne comme prévu, ce système sera déployé dans tous les abattoirs comme prévu.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026 ■

La vitamine D : un coup de pouce pour la santé des porcelets au sevrage

Le sevrage reste l'une des périodes les plus fragiles pour les porcelets. Alors que les antibiotiques préventifs et l'oxyde de zinc disparaissent progressivement, les éleveurs et les éleveuses doivent repenser leurs stratégies. Et si une solution simple se trouvait... dans la vitamine D ?

En production porcine, le sevrage est une étape critique : chute de l'immunité, troubles digestifs, ralentissement de la croissance... autant de défis bien connus des éleveurs et éleveuses. Jusqu'à récemment, les antibiotiques préventifs et l'oxyde de zinc (ZnO) étaient des alliés incontournables.

Mais les choses ont changé :

- L'usage préventif des antibiotiques est interdit ;
- Le ZnO est de plus en plus restreint pour des raisons environnementales et sanitaires.

Il faut donc trouver des alternatives efficaces et durables. Et si la vitamine D en faisait partie ?

Bien plus qu'une vitamine pour les os

On connaît bien la vitamine D pour son rôle dans la solidité des os. On ignore toutefois souvent qu'elle contribue également à :

- soutenir le système immunitaire ;
- gérer le stress oxydatif ;
- produire de l'énergie dans les cellules.

Chez le porc, la transmission naturelle de vitamine D est très limitée : la truie en transmet peu à ses porcelets, que ce soit via le placenta, le colostrum ou le lait. Résultat : les porcelets débutent leur vie avec des réserves limitées — et donc une moins bonne capacité à faire face aux stress du sevrage.

Chez l'humain, un déficit en vitamine D est associé à un risque accru d'infections et à une utilisation plus fréquente d'antibiotiques. Cela a poussé l'équipe de recherche de Dr. Dalto à explorer une approche préventive adaptée aux porcelets.

L'équipe a comparé deux approches de supplémentation en vitamine D, avant et après le sevrage de 60 porcelets, pendant 35 jours dans les mois de mars à juin 2024 à Sherbrooke.

Les porcelets

débutent leur vie avec des réserves limitées en Vitamine D — et donc une moins bonne capacité à faire face au stress du sevrage





Conclusion

L'ajout de vitamine D peu importe la forme représente une fraction minime de la moulée et alors l'impact sur le coût n'est pas significatif.

Renforcer les porcelets avec de la vitamine D sous la forme de 25(OH)D₃, c'est investir dans leur santé dès le départ. Cette stratégie naturelle et simple à appliquer peut aider vos porcelets à passer le cap du sevrage avec plus de robustesse, tout en s'inscrivant dans une approche durable et sans antibiotiques. ■

Pratique courante	Approche renforcée
Aucune supplémentation pendant les 21 jours d'allaitement	Supplément oral de vitamine D active (25(OH)D ₃) pendant les 21 jours d'allaitement + exposition UVB (15 min aux 2 jours; lampe UVB 0.06 uW/cm ²)
Après sevrage : 2000 UI/kg de vitamine D classique (cholecalciférol) dans la moulée pour un total de 14 jours	Après sevrage : 2000 UI/kg de vitamine D sous la forme de 25(OH)D ₃ dans la moulée pour un total de 14 jours

Quels résultats sont observés?

Chez tous les porcelets, peu importe le traitement :

→ les niveaux de vitamine D dans le sang ont augmenté après le sevrage ;

Chez les porcelets ayant reçu l'approche renforcée comparativement à la pratique courante:

→ 2,8 fois plus de vitamine D dans le sang au moment du sevrage ;

→ 2,2 fois plus deux semaines plus tard;

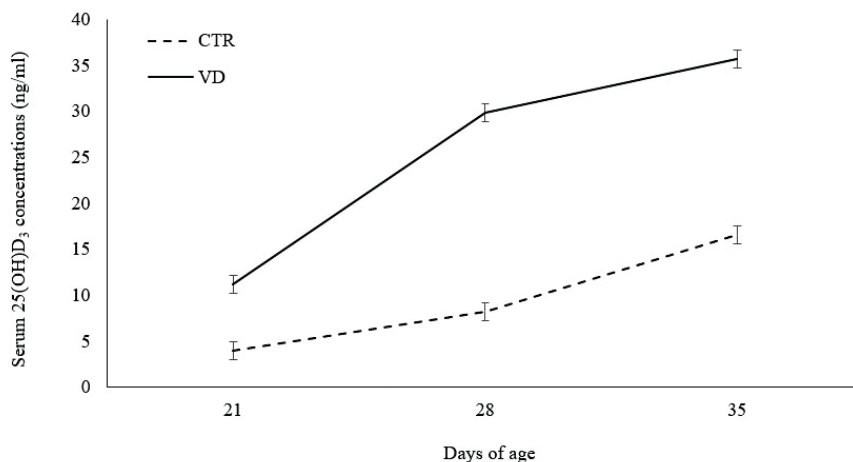
→ Meilleure gestion du stress oxydatif et production d'énergie améliorée ;

→ Aucun effet négatif sur la croissance observé.

Ce que ça signifie pour votre élevage

Un apport de 2000 UI/kg de vitamine D classique (cholecalciférol) dans l'aliment post-sevrage suffit à couvrir les besoins des porcelets en santé, peu importe la forme utilisée.

Toutefois, la vitamine D sous la forme de 25(OH)D₃ permet de mieux enrichir les réserves de l'animal et le rendre plus robuste en post-sevrage.



Comment appliquer cette connaissance à la ferme ?

En allaitement (optionnel mais recommandé) :

→ Compte tenu que l'exposition à des rayons UVB (soit naturel soit artificiel) n'est pas facilement applicable dans les conditions commerciales actuelles, une supplémentation orale pourrait être envisagée.

Post-sevrage :

→ Intégrer 2000 UI/kg de vitamine D sous la forme de 25(OH)D₃ dans l'aliment.

Discutez avec votre nutritionniste pour choisir la formule la mieux adaptée à votre élevage.

Quand la chaleur nuit à la semence : enjeux et solutions en verraterie

Avec des étés de plus en plus chauds, le confort thermique des verrats devient un enjeu stratégique pour la filière porcine québécoise. Maintenir une ambiance optimale est essentiel pour sécuriser l'approvisionnement en doses de qualité.

Contexte et enjeux estivaux

Chez le porc, le stress thermique survient lorsque l'animal ne parvient plus à maintenir son équilibre thermique face à des conditions ambiantes extrêmes. Ce phénomène demeure un facteur majeur affectant la stabilité de la production spermatique dans les centres d'insémination porcine. Des impacts reproductifs négatifs surviennent dès 22 °C, rendant essentiel un contrôle précis de l'ambiance pour préserver la qualité de la semence. Au Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ), l'analyse de la semence s'effectue à l'aide du système CASA (*Computer Assisted Sperm Analysis*), qui évalue la semence de chaque verrat sur plusieurs critères. À l'issue de cette analyse, toute dose n'atteignant pas les standards établis est rejetée. Ce taux de rejet constitue un indicateur clé du contrôle de qualité, garantissant la commercialisation de semence de haute qualité. Lors des épisodes de chaleur, l'augmentation de la température ambiante réduit la motilité, altère la morphologie et diminue la concentration des spermatozoïdes, entraînant une hausse des rejets de semence et une baisse du nombre de doses commercialisables.

Système CASA : Critères de qualité

Le nombre de doses par verrat est déterminé par le volume, la concentration et la qualité de la semence.

- Volume
- Concentration spermatique
- Pourcentage de spermatozoïdes mobiles
- Pourcentage de spermatozoïdes progressifs
- Pourcentage de gouttelettes distales
- Pourcentage de gouttelettes proximales
- Pourcentage de flagelles enroulées (bent tail)
- Pourcentage de flagelles déformées (coiled tail)
- Pourcentage de spermatozoïdes sans problème de morphologie
- Pourcentage de DMR (*differentially methylated regions*)



Verrat Duroc au CIPQ

Les bâtiments du CIPQ sont climatisés, mais ces systèmes ne suffisent pas toujours à maintenir une ambiance optimale lors de chaleurs prolongées dépassant leur capacité de refroidissement. Pour le CIPQ, principal fournisseur de doses de semence au Québec, ces fluctuations saisonnières compromettent la constance de l'approvisionnement et la performance des verrateries.

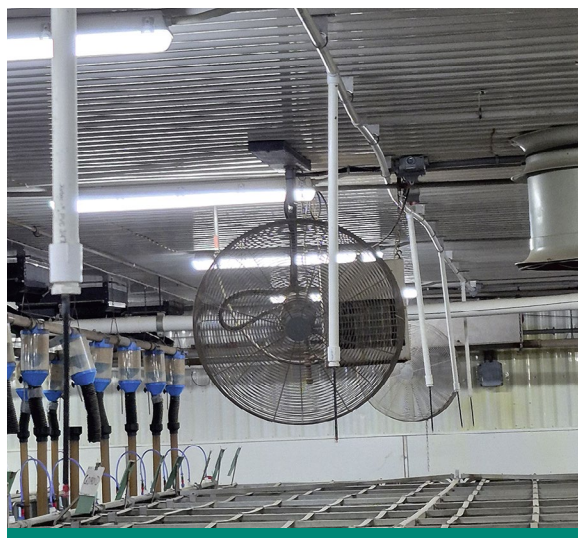
Pour limiter ces effets, le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) a évalué, en conditions réelles entre 2024 et 2025, trois stratégies de refroidissement.

Différentes stratégies testées

Trois interventions complémentaires ont été évaluées dans le cadre du projet. La première, implantée en 2024, consistait à installer des ventilateurs de recirculation dans l'ensemble des verrateries. Ceux-ci s'activent progressivement dès 18 °C pour atteindre leur pleine capacité à 21 °C, augmentant la vitesse d'air ressentie par les verrats et améliorant ainsi leur confort thermique. Cette approche prévient ou limite le stress thermique, atténuant ses effets négatifs sur la spermatogenèse.

La deuxième stratégie, mise en place en 2025 dans trois des cinq bâtiments, reposait sur l'aspersion d'eau. Ce deuxième palier de refroidissement, combiné aux ventilateurs de recirculation, a un effet marqué sur la température ressentie lors des journées chaudes. L'aspersion était activée à 24 °C pour une durée de 50 secondes (temps nécessaire pour mouiller adéquatement les animaux), suivie d'un temps d'arrêt de 60 minutes afin de permettre un séchage complet. Pour éviter une chute de pression dans les conduites d'eau et maintenir une efficacité optimale, le système fonctionnait par zonage, avec une activation séquentielle couvrant rapidement l'ensemble du bâtiment, tout en ne mouillant qu'environ 20 à 25 % des verrats à la fois. Cette approche a renforcé l'effet de refroidissement obtenu par la ventilation et permis de mieux contrôler les épisodes de chaleur extrême.

La troisième stratégie, également implantée en 2025, mais dans un seul bâtiment, soit celui disposant de la plus faible puissance de climatisation, reposait sur la recirculation d'une fraction de l'air à la sortie de l'évaporateur de l'air climatisé afin qu'il transite une seconde fois dans celui-ci avant d'être redistribué dans le bâtiment. Bien que prometteuse sur le plan conceptuel, cette intervention s'est révélée peu concluante en pratique, en raison d'un volume d'air recirculé insuffisant pour influencer la température de la salle.



Ventilateurs de recirculation et système d'aspersion installés au-dessus des cages pivotantes (swing cage) des verrats.

Améliorer l'ambiance,

c'est agir simultanément sur la biologie,
la performance et la rentabilité.

Des améliorations marquées de la qualité de la semence

Les stratégies implantées ont entraîné des effets biologiques mesurables. Le taux de rejet de semence, historiquement situé entre 10 et 12 % lors des saisons chaudes, est passé de 11,4 % en 2023 à 7,4 % en 2024, puis à 5,6 % en 2025, soit une réduction relative de 51 % en deux ans. Cette diminution concorde avec l'amélioration des paramètres mesurés par le système CASA : motilité plus stable, réduction des anomalies morphologiques, meilleure concentration cellulaire et augmentation du nombre total de spermatozoïdes utiles par éjaculat.

L'impact sur la production est direct : le nombre de doses commercialisables par verrat est passé de 1 500 en 2023 à près de 1 900 en 2025, ce qui représente une hausse de 26,6 %. Cette progression s'explique à la fois par la diminution des rejets et par l'augmentation du nombre moyen de doses par éjaculat, passé d'environ 31 doses en 2023 à plus de 38 doses en 2025. Cette constance accrue a permis de mieux sécuriser l'approvisionnement en doses tout en améliorant la qualité globale livrée aux éleveurs et éleveuses.

Diminution du taux de rejet de semence de janvier 2023 à septembre 2025.



**L.G. HÉBERT ET FILS LTÉE (abattoir)**

Achats de truies et mâles de réforme

Antonio Filice et Mario Côté 428, rue Hébert
Propriétaires Ste-Hélène de Bagot
Clé Johnson, (Qc)
450 791-2630 JOH 1M0
171164

Effets hors projet : performances des truies et progrès génétique

Bien que le projet ciblait spécifiquement les verrateries, certaines retombées positives ont été observées dans les maternités utilisant les doses du CIPQ. Une semence plus stable et plus viable a été associée à une légère amélioration de la fertilité et des nés totaux par plusieurs entreprises, témoignant de l'impact direct de la qualité de la semence sur les performances reproductives des truies.

Par ailleurs, le CIPQ a réduit son inventaire de verrats — passé de 1 014 individus en 2023 à 900 en 2025 — grâce à une réduction du taux de rejet ayant permis d'augmenter le nombre de doses produites par verrat. Cette amélioration de performance a permis de réformer plus rapidement les animaux présentant les indices de progrès génétique les moins intéressants et d'augmenter la proportion de verrats élites. Cette diminution de 11,2 % de l'inventaire, tout en maintenant le même volume annuel de doses produites, a contribué à accélérer le progrès génétique diffusé dans les élevages commerciaux.

Amélioration de l'efficacité énergétique

En début d'année 2023, le CIPQ a réalisé plusieurs investissements structurants, dont la conversion du chauffage au propane vers l'électricité dans les bousquets de ventilation, le remplacement des turbines de surpression par des modèles plus performants et le changement des filtres HEPA pour des filtres MERV-16, moins restrictifs au passage de l'air tout en demeurant efficaces contre les virus porcins comme Syndrome Reproducteur et Respiratoire Porcin (SRRP) et l'influenza. Ces interventions visaient à améliorer le contrôle du débit minimal de ventilation, à stabiliser les conditions d'ambiance et à réduire la dépendance aux combustibles fossiles.

Les mesures réalisées dans le cadre du projet ont permis de quantifier l'impact énergétique de ces améliorations. Par rapport à la moyenne 2019–2023, la consommation de propane a diminué de plus de 85 % malgré les variations annuelles de la température extérieure. Par ailleurs, en dépit de l'utilisation du chauffage électrique en hiver et du fonctionnement quasi continu des ventilateurs de recirculation en été, la consommation annuelle totale d'électricité n'a augmenté que de 5,1 %, témoignant d'une amélioration nette de l'efficacité énergétique globale des installations.



Chauffage électrique installé dans un bousquet.

Un retour sur investissement exceptionnel

La mise en place des stratégies de refroidissement a nécessité un investissement total de 241 293 \$. L'implantation des ventilateurs de recirculation représente la principale part de cet investissement, soit 196 993,50 \$ (181 \$/place-verrat), tandis que les systèmes d'aspersion installés dans les trois verrateries totalisent 44 300 \$ (64 \$/place-verrat).

Ces interventions ont généré des retombées économiques annuelles estimées à 208 802 \$, principalement attribuables à la diminution des rejets de semence et à la réduction de l'inventaire de verrats, tout en maintenant un volume de doses produites comparable. À ces gains s'ajoutent des coûts récurrents liés à l'amortissement des équipements (30 418 \$), à leur entretien (2 265 \$) et à la consommation énergétique additionnelle des ventilateurs de recirculation (12 976 \$), pour un total annuel de 45 659 \$.

En tenant compte de l'ensemble de ces éléments, le bénéfice net annuel s'élève à 163 143 \$, permettant de récupérer l'investissement initial en un peu moins de 1,5 an. Ce résultat est particulièrement remarquable pour des projets visant l'amélioration des conditions d'ambiance en production porcine, puisqu'ils s'accompagnent de gains biologiques mesurables en complément des retombées économiques.

Conclusion

Ce projet de recherche démontre que des interventions simples, robustes et bien calibrées permettent de réduire significativement les effets du stress thermique chez les verrats. L'amélioration de la qualité de la semence, la diminution des taux de rejet, l'augmentation du nombre de doses commercialisables, les retombées positives sur les performances des truies et le progrès génétique, ainsi que les gains économiques substantiels illustrent le rôle clé du confort thermique comme levier de performance et de résilience pour les verrateries québécoises face aux épisodes de chaleur.

Remerciements

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.

Sa réalisation a également été rendue possible grâce à la contribution financière du CIPQ. ■

Mise bas : utiliser le tapis en caoutchouc... là où ça compte !

Face aux troubles locomoteurs qui affectent la longévité des truies, le tapis en caoutchouc en mise bas suscite un intérêt croissant. Une évaluation rigoureuse réalisée en contexte québécois permet d'en examiner les impacts réels en élevage.

Les troubles locomoteurs chez la truie

L'amélioration du bien-être, de la longévité et des performances des truies en maternité demeure un enjeu central pour les élevages porcins modernes. Parmi les facteurs limitants, les troubles locomoteurs figurent parmi les principales causes de réforme involontaire, d'euthanasie et de contre-performances. Ils entraînent des pertes économiques importantes et réduisent la capacité des élevages à gérer efficacement leur renouvellement.

Plusieurs solutions ont été proposées pour améliorer le confort des truies en maternité. L'ajout d'un tapis en caoutchouc dans les cases de mise bas est une avenue intéressante : il vise à réduire les points de pression, améliorer la locomotion, faciliter les transitions posturales et diminuer la douleur articulaire.

L'utilisation du tapis en caoutchouc chez la truie

Les études démontrent des bénéfices du tapis en caoutchouc sur les blessures aux pattes et le comportement. Toutefois, peu ont évalué l'impact sur les performances en lactation, et encore moins en contexte québécois.

Un projet mené à la maternité de recherche et de formation du CDPQ à Armagh visait à mesurer les effets du tapis en caoutchouc Split Saver® en mise bas sur : locomotion, boiterie, blessures, onglons, performances zootechniques, santé, reproduction et longévité des truies.

Plus de 600 truies ont fait l'objet d'un suivi locomoteur, constituant l'un des plus importants ensembles de données appliquées au Québec sur ce sujet.

Les truies ont été réparties entre deux traitements :

- Tapis en caoutchouc Split Saver®
- Plancher de fonte standard (témoin)

Le tapis en caoutchouc

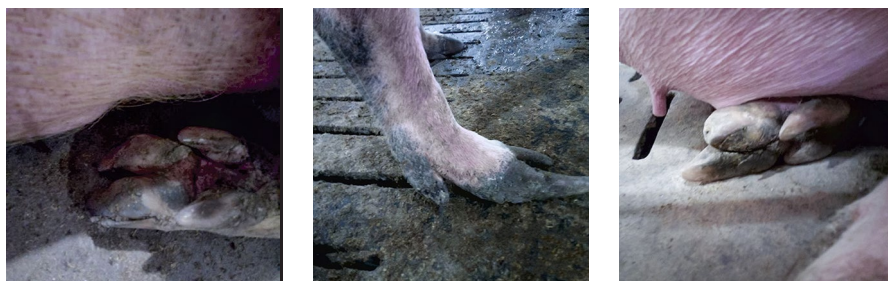
installé sur le plancher de la cage offre un soutien accru aux truies présentant des problèmes locomoteurs.



Tapis de caoutchouc Split Saver® installé sur le plancher de la cage.



Les évaluations ont été réalisées avant l'entrée en mise bas et au sevrage. Des cotes de 0 à 3 (0 = aucune problématique, 1 = problématique légère, 2 = problématique modérée, 3 = problématique sévère) ont été attribuées pour : lésions/blessures, démarche, longueur et blessures des onglons/ergots et inflammation.



Exemples de critères observés lors de l'évaluation des boiteries : la photo de gauche montre une présence de fissure dans les onglons, celle du centre une longueur de l'onglon et celle de droite une longueur de l'onglon et présence de surcroissance.

Plusieurs paramètres ont aussi été mesurés durant la lactation : consommation d'aliment et d'eau, mobilisation des réserves corporelles, traitements curatifs, performances des porcelets, probabilité de réforme et résultats reproductifs subséquents.

Des bénéfices pour les truies avec une boiterie sévère

Premier constat majeur : l'utilisation généralisée des tapis chez toutes les truies, boiteuses ou non, n'apporte aucun avantage technique ou économique. Les indicateurs clés (taux de sevrés, gain de portée, intervalle sevrage-saillie, performances reproductives subséquentes, probabilité globale de réforme) demeurent similaires entre traitements. Certains résultats, comme le taux de mise bas suivant et le nombre de porcelets écrasés, sont même légèrement défavorables pour les truies logées sur tapis. Une approche systématique n'est donc pas recommandée.

Les bénéfices deviennent clairs chez les truies à locomotion compromise, surtout celles cotées 2 et 3 (boiterie modérée à sévère). Ces truies tirent des avantages significatifs aux niveaux physiologiques et fonctionnels avec l'utilisation du tapis. Elles consomment davantage d'aliment, surtout en hiver, ce qui indique un meilleur confort et moins de douleur lors des transitions posturales. Elles mobilisent aussi moins leurs réserves corporelles, ce qui se traduit par une perte moindre de gras dorsal (site P2¹) en lactation. La lactation est donc mieux supportée malgré leurs problèmes de locomotion.

Les résultats les plus marquants concernent la probabilité de réforme. Chez les truies ayant une cote locomotrice ≥ 2 , la probabilité de réforme diminue de 5,3 %. Chez les truies cotées 3, la différence atteint 15,1 %. Bien que ce dernier résultat ne soit pas statistiquement significatif en raison du faible nombre de truies sévèrement atteintes dans l'étude, son amplitude est notable : davantage de truies sévèrement boiteuses complètent leur lactation et sont remises en reproduction au lieu d'être réformées précocement. La réduction des réformes involontaires est économiquement majeure : elle améliore la gestion du renouvellement du troupeau (marge de manœuvre pour des réformes choisies plutôt que subies) et limite les coûts associés au remplacement prématuré.

Côté portée, les truies de cote 3 sur tapis présentent quelques écarts négatifs : légère hausse des porcelets écrasés, baisse du taux de sevrés et gain de portée réduit d'environ 1,6 kg. Ces effets doivent être considérés économiquement, mais demeurent faibles comparativement aux bénéfices locomoteurs et reproductifs. De plus, à la portée suivante, ces mêmes truies produisent en moyenne un porcelet né total de plus que les truies de même cote sans tapis, résultat cohérent avec leur meilleure récupération corporelle.

¹ L'épaisseur de gras dorsal est mesurée à l'aide d'un appareil à ultrasons au site P2, soit à 6,5 cm de la colonne vertébrale, au niveau de la dernière cote.



Chez les truies cotées ≥ 2 , les tapis réduisent le risque de réforme de 5,3 %, générant un gain moyen de 21,39 \$ par mise bas.

Effet des conditions thermiques

Selon la littérature, les planchers de fonte dans les cages de mise bas agissent comme un radiateur pour la truie en dissipant, par conduction, sa chaleur vers l'environnement. Le caoutchouc, isolant, pourrait réduire l'évacuation de la chaleur de la truie en période estivale. Les analyses saisonnières montrent que l'effet des tapis dépend des conditions thermiques. En été, les températures élevées limitent la consommation d'aliments et la production laitière, réduisant l'impact du tapis. En hiver, les tapis semblent toutefois jouer un rôle isolant en réduisant les pertes de chaleur vers le sol, permettant aux truies boiteuses de maintenir une meilleure consommation et une stabilité locomotrice accrue. Ces résultats soulignent l'importance de prendre en compte les conditions ambiantes dans l'interprétation des effets.

Utilisation ciblée, pas généralisée

L'analyse démontre clairement que l'utilisation des tapis doit être ciblée – une installation généralisée (dans toutes les cases de mise bas) n'est ni justifiée techniquement ni rentable. Une utilisation dans environ 10 % des cases, réservées aux truies sévèrement boiteuses, apparaît optimale pour soutenir les plus vulnérables, d'améliorer leur capacité à compléter leur lactation et à prolonger leur carrière.

Les tapis en mise bas : un bénéfice économique important

L'usage ciblé des tapis chez les truies moyennement et sévèrement boiteuses est rentable, même en se limitant aux effets statistiques les plus robustes. Ces effets sont la réduction du risque de réforme et le coût supplémentaire associé à une hausse de la consommation alimentaire. Ceci reflète une estimation minimaliste des gains économiques (en excluant volontairement les gains potentiels liés à d'autres effets), fondée sur les résultats du projet.

Réduction des réformes : un levier économique majeur

Chez les truies cotées ≥ 2 logées sur tapis, le risque de réforme diminue de 5,3 %. Le bénéfice associé atteint 21,39 \$ par mise bas, basé sur un coût total de cochette de remplacement de 403,50 \$ (achat + frais jusqu'à la saillie - revenu de réforme).

Ce montant reflète uniquement la diminution des réformes involontaires pour boiterie, c'est-à-dire la capacité accrue des truies à compléter leur lactation et être remises en reproduction plutôt qu'être sorties prématurément du troupeau, ce qui permet au producteur de préserver davantage la flexibilité de ses décisions de réforme.

Les truies boiteuses logées sur tapis consomment plus d'aliment

Les truies cotées 3 logées sur tapis consomment en moyenne 15,2 kg d'aliment de plus par lactation, soit un coût additionnel de 8,36 \$ par mise bas, calculé sur la base d'un prix d'aliment de 0,55 \$/kg. Cette hausse reflète l'amélioration du confort.

Rentabilité et retour sur investissement

En combinant ces deux effets, soit la réduction du risque de réforme (cotées ≥ 2 et logées sur tapis) et le coût additionnel d'alimentation, le gain net est de 13,03 \$ par mise bas chez les truies boiteuses. À 13 mises bas par case par an, chaque case équipée d'un tapis génère environ 169,39 \$ de bénéfice net annuel.

Le coût annuel d'amortissement d'un tapis est estimé à 31,02 \$ (155,10 \$ amorti sur 5 ans). Le retour sur investissement est donc très favorable, avec un ratio prudent d'environ 4,46 : 1. Même en limitant l'analyse aux effets les plus robustes et en excluant volontairement l'ensemble des bénéfices ne répondant pas aux critères statistiques, l'utilisation ciblée des tapis demeure justifiée et rentable, ceux-ci étant amortis en environ 11 mois.

L'utilisation ciblée dans environ 10 % des cases de mise bas, soit la proportion maximale de truies sévèrement boiteuses observées dans le projet, représente donc une stratégie économiquement avantageuse.

En résumé

L'ajout d'un tapis en caoutchouc en maternité est une intervention rentable et pertinente à condition d'être ciblée : au bon animal, au bon moment et pour la bonne raison. Adapter les stratégies à l'état locomoteur des truies permet d'optimiser à la fois leur bien-être et la rentabilité de l'entreprise.

Remerciements

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.

Sa réalisation a également été rendue possible grâce à la contribution financière de Avenord. ■

Brésil : Un autre record annuel d'exportations en 2025

D'après les statistiques du ministère de l'Agriculture du Brésil, 2025 aura été l'année où les exportations de viande et de produits de porc brésilien ont atteint un sommet historique, tant en valeur qu'en volume. Il s'agit du troisième record annuel consécutif. En 2025, le tonnage total s'est chiffré à plus de 1,47 million de tonnes, ce qui représente une hausse de 12 % par rapport à 2024. En valeur, ces expéditions ont généré près de 3,58 milliards \$ US, soit un bond de 20 % par rapport à 2024.



Les Philippines, principal acheteur de porc brésilien en 2025, en ont importé 381 300 tonnes, soit une augmentation de quelque 60 % par rapport à 2024. Elles ont été suivies par la Chine/Hong Kong, avec environ 270 000 tonnes (-22 %), le Chili, avec près de 117 600 tonnes (+4 %), le Japon, avec quelque 114 500 tonnes (+23 %). D'autres marchés plus modestes ont contribué à cette bonne performance, dont le Mexique (+79 %), Singapour (-3 %) et le Vietnam (+10 %).

Selon l'Association brésilienne des protéines animales (ABPA), la stratégie du secteur a consisté à diversifier les destinations, réduisant ainsi l'exposition à un acheteur dominant unique. Il y a seulement quelques années, la Chine/Hong Kong représentait à elle seule plus de 50 % du total des expéditions. Avant cela, de 2000 à 2017, la Russie en accaparait à elle seule autour de 44 % en moyenne. En 2025, la part de la Chine/Hong Kong ne représente plus que 18 % de ces ventes en volume alors que celle de la Russie est négligeable.

Selon l'Association brésilienne des protéines animales (ABPA), la stratégie du secteur a consisté à diversifier les destinations, réduisant ainsi l'exposition à un acheteur dominant unique.

Exportations de viande et de produits de porc, Brésil
Principales destinations, janvier à décembre 2025

Pays	Volume		Valeur	
	(tonnes)	Var. p/r 2024	Millions \$ US	Var. p/r 2024
Philippines	381 300	+60 %	885,1	+62 %
Chine/Hong Kong	270 044	-22 %	626,7	-17 %
Chili	117 568	+4 %	293,4	+13 %
Japon	114 469	+23 %	390,3	+25 %
Mexique	76 678	+79 %	187,3	+83 %
Singapour	76 343	-3 %	217,0	+10 %
Vietnam	57 585	+10 %	145,6	+17 %
Autres destinations	376 829	+10 %	831,8	+20 %
Total	1 470 818	+12 %	3 577,3	+20 %

Source : Agrostat, ministère de l'Agriculture du Brésil, 15 janvier 2026

Sources : Pig Progress, 15 janv., 3trois3, 8 janv. 2026 et Agrostat

BRÉSIL : DU NOUVEAU SUR CERTAINS MARCHÉS EN 2026

En 2026, deux développements pourraient influencer les exportations de porc au Brésil. Au Mexique, lors du renouvellement du « Paquete Contra la Inflacion y la Cares-tia (PACIC) » le 31 décembre, soit le programme anti-inflation du gouvernement, ce dernier a supprimé l'exemption temporaire de tarifs pour le porc, rétablissant un droit d'importation d'environ 16 %. Cette exemption était en vigueur depuis mai 2022.

Bien que cela réduise la compétitivité du porc brésilien sur le marché du Mexique, l'ABPA affirme que ce commerce demeure viable. En 2025, le Mexique a accaparé environ 5 % du volume exporté par le Brésil, totalisant près de 76 700 tonnes. Jusqu'en 2022, cette part avait été quasi nulle.

En Union européenne (UE), l'accord de partenariat UE-Mercosur (APEM) a été signé le 17 janvier 2026. Pour la première fois, il pourrait créer un quota tarifaire préférentiel pour les exportations de porc du Mercosur. Le quota final atteindra 25 000 tonnes par an, avec un tarif intraquota de 83 € (134 \$) par tonne, bien en dessous du taux hors quota, pouvant atteindre 1 400 € (2 260 \$) par tonne. À noter, toutefois, que ce volume équivaldrait à 0,1 % de la production européenne totale, selon la Commission européenne. Actuellement, le Mercosur exporte de faibles volumes vers l'UE. Les pays appartenant au Mercosur sont l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

La mise en oeuvre de cet accord sera progressive sur une période de six ans, sous réserve de la conclusion des procédures d'approbation sanitaire. ■

Sources : Pig Progress, 15 janv., National Hog Farmer, 14 janv., USDA, 9 janv., Commission européenne, 16 janv. 2026 et Agrostat



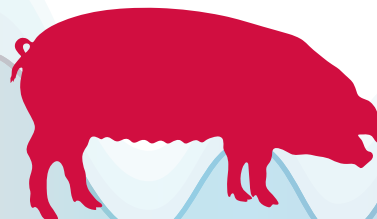
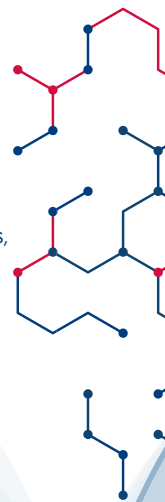
En 2025, le Mexique a accaparé environ 5 % du volume exporté par le Brésil, totalisant près de 76 700 tonnes.

LA FORMULATION ALIMENTAIRE
PORCINE RÉINVENTÉE

**PROPULSÉ PAR
KINETIO**

Chaque ingrédient compte –
c'est pourquoi nous redéfinissons les limites
de la formulation en alimentation porcine.

La technologie Kinetio tient compte
de la cinétique de dégradation des nutriments,
ce qui apporte précision et flexibilité dans
la formulation des aliments, conduisant
ainsi vers des performances animales
optimisées et constantes.



trouwnutrition.ca



trouw nutrition
une entreprise de Nutreco

231713



LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ À LA FERME : FAITES-EN UNE PRIORITÉ

Le saviez-vous? Les tâches routinières diminuent notre vigilance au risque. Malheureusement, nous attendons trop souvent qu'un accident se produise pour remettre nos pratiques en question. Trop souvent, nous retombons dans nos vieilles habitudes une fois l'événement derrière nous. Par malheur, la manœuvre faite à plus d'une reprise dans le passé pourrait s'avérer fatale.

Les risques de blessures auxquels nos travailleurs et nous sommes exposés sont bien réels. Nous devons prendre les moyens qui s'imposent pour identifier, minimiser et idéalement contrôler ces risques. C'est notre responsabilité de faire le nécessaire pour ne pas mettre en péril notre santé et celle de nos employés. Faites-le pour vous, et pour eux.

Un atout incontournable pour l'embauche et la rétention

Dans un contexte où le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre sont des enjeux de taille, la sécurité au travail peut faire la différence pour une entreprise. En garantissant un environnement de travail sécuritaire, nous éviterons de devoir combler l'absence d'un employé incapable de travailler en raison d'une blessure ou devant le faire avec des capacités réduites.

Depuis 2018, un comité a pour rôle de conseiller les Éleveurs quant aux actions à mettre en œuvre afin d'améliorer les pratiques en matière de santé et sécurité à la ferme. C'est dans cette optique que nous avons produit ces fiches. Celles-ci ne représentent pas nécessairement une liste exhaustive des risques et des actions à prendre pour les contrer. Alors, avant d'entreprendre ou de confier une tâche, même la plus routinière, il faut :

- Prendre le temps d'identifier les risques potentiels.
- Adopter une procédure d'intervention qui permettra de réduire, voire d'éliminer le risque.
- S'assurer que les personnes assignées à cette tâche connaissent l'existence du risque et soient formées adéquatement à la procédure mise en place.

Bref, faites de la santé et sécurité à la ferme une priorité!

Attention à vous et à celles et ceux qui œuvrent avec vous!



Comment évaluer la présence de risques?

Afin de repérer les situations à risque dans vos entreprises,
cette fiche d'évaluation des risques peut vous aider.

Quelle est la source du danger?	Oui	Non		Oui	Non
Une machine ou un équipement	☐	☐	Un animal	☐	☐
Un outil	☐	☐	Autre : _____	☐	☐
Une substance chimique	☐	☐			
Quel est le danger?	Oui	Non		Oui	Non
Une surface glissante	☐	☐	La pression élevée	☐	☐
Un obstacle	☐	☐	Le bruit	☐	☐
Des températures extrêmes	☐	☐	Les émanations	☐	☐
Une différence de hauteur	☐	☐	Les extrémités coupantes	☐	☐
Une machine ou un équipement	☐	☐	Une substance chimique	☐	☐
Le poids de la charge	☐	☐	Les spécifications (toxique, abrasive, corrosive, inflammable, explosive, etc.)	☐	☐
La libération de gaz	☐	☐	Autre : _____	☐	☐
Qui sont concernés?	Oui	Non		Oui	Non
Les travailleurs	☐	☐	Les visiteurs	☐	☐
Les occupants des lieux	☐	☐	Les voisins	☐	☐
Les sous-traitants	☐	☐	Autre : _____	☐	☐
Quelles sont les conséquences?	Oui	Non		Oui	Non
Des dommages à des biens, à des produits et au bétail	☐	☐	Une longue absence et rétablissement complet	☐	☐
Une blessure et rétablissement complet sans absence	☐	☐	Une invalidité permanente mineure, importante ou totale	☐	☐
Une brève absence et rétablissement complet	☐	☐	Un décès	☐	☐
À quoi devriez-vous aussi penser?	Oui	Non		Oui	Non
Les dispositifs de sécurité sont-ils insuffisants?	☐	☐			
L'équipement est-il défectueux, endommagé ou non entretenu?	☐	☐			
Les produits sont-ils non étiquetés ou mal utilisés selon le mode d'emploi prescrit?	☐	☐			
Les vêtements de travail sont-ils inappropriés pour effectuer la tâche?	☐	☐			
Le travailleur a-t-il besoin de formation pour effectuer la tâche?	☐	☐			



Si vous avez répondu « Oui » à au moins une des questions ci-dessus, il serait important d'établir une procédure sécuritaire pour effectuer la tâche en question. Celle-ci devra également être accessible sur les lieux de travail et être connue de tous vos employés.

RECETTE

—
PORTIONS: 10
PRÉPARATION: 45 MINUTES
CUISSON: 4 À 10 HEURES



JAMBON FUMÉ

À LA BIÈRE, AUX AGRUMES ET SIROP D'ÉRABLE

INGRÉDIENTS

1 épaule de porc picnic fumé au bois d'érable, avec os (environ 3 kg /6,6 lb)
30 ml (2 c. à table) de beurre
2 oignons, coupés en quartiers
3 gousses d'ail, hachées finement
1 canette (473 ml) de bière blonde du Québec
250 ml (1 tasse) de bouillon de poulet maison ou du commerce réduit en sodium
125 ml (1/2 tasse) de jus d'orange pur
80 ml (1/3 tasse) de jus de lime
60 ml (1/4 tasse) de sirop d'érable du Québec
15 ml (1 c. à table) d'origan séché
10 ml (2 c. à thé) de cumin moulu
10 ml (2 c. à thé) de graines de coriandre moulues
2 ou 3 branches de thym frais
Poivre du moulin, au goût

Ingrédients pour le riz

2,5 litres (10 tasses) de riz blanc cuit, chaud
540 ml (19 oz) de haricots rouges en conserve, rincés et égouttés
1 orange, le zeste râpé finement
1 lime, le zeste râpé finement
125 ml (1/2 tasse) de feuilles de coriandre fraîche, hachées finement
30 ml (2 c. à table) de feuilles d'origan frais, hachées finement (facultatif)

PRÉPARATION

Préparation pour la cuisson au four

1. Préchauffer le four à 165 °C (325 °F).
2. Dans une grande casserole allant au four, à feu moyen, faire fondre le beurre. Ajouter l'oignon et l'ail et cuire 1 minute en remuant. Verser la bière et laisser mijoter 2 minutes supplémentaires. Ajouter le bouillon, les jus d'agrumes, le sirop, les épices et le thym. Poivrer et mélanger. Retirer le filet du jambon et le déposer dans la casserole, en le retournant à quelques reprises pour l'enrober de sauce. Porter à ébullition.
3. Couvrir la casserole et transférer au four. Cuire pendant 2 heures. Enlever le couvercle et arroser la viande du jus de cuisson. Poursuivre la cuisson au four de 2 à 3 heures, à découvert, en arrosant le jambon chaque 30 minutes.
4. Sortir la casserole du four et laisser le porc reposer pendant 15 minutes. Dans une grande assiette, trancher ou défaire la viande en morceaux à l'aide de deux fourchettes. Jeter l'excédent du gras et l'os. Passer la sauce au tamis, puis la dégraisser au besoin.

Pour le riz

Au moment de servir, dans un grand bol, mélanger le riz chaud avec les haricots, les zestes d'agrumes et les herbes. Ajouter du jus de cuisson de la viande au goût. Servir avec le porc effiloché arrosé du reste du jus de cuisson. Si désiré, accompagner le jambon d'une purée de pommes de terre.

Préparation pour la cuisson à la mijoteuse

1. Suivre l'étape 2 ci-dessus, puis à l'étape 3, déposer le jambon dans la mijoteuse et ajouter la préparation à la bière.
2. Couvrir d'assez d'eau froide pour laisser 5 cm (2 po) du rebord de la mijoteuse. Cuire à basse température 10 heures ou jusqu'à ce que le jambon se défasse facilement à la fourchette.

Pour plus de plaisir : www.leporcduquebec.com

DE PORC ET D'AUTRE

Anne Cazavan, rédactrice en chef acazavan@leseleveursdeporcs.quebec



Le porc, même les chiens en redemandent

Quand on parle de diversification des marchés et de valorisation de nos produits, on pense rarement au rayon des gâteries pour chiens. Et pourtant. Sur le site de l'entreprise québécoise Dyno, on retrouve une oreille de porc géante pour chien, présentée comme une gâterie 100 % naturelle, séchée lentement, sans additifs ni agents de conservation. Rien de trop beau pour nos compagnons à quatre pattes !

Destinée à la mastication longue durée, cette oreille de porc est aussi vantée pour ses bienfaits : elle contribue à l'hygiène dentaire, occupe les chiens plus longtemps et satisfait leur instinct naturel de mâchouillage. Bref, un débouché inattendu pour le porc... mais manifestement apprécié.

Alors, est-ce que la diversification des marchés passe (aussi) par la valorisation du porc auprès des chiens ? Une chose est sûre : même en version canine, le porc trouve preneur.

Source : Dyno, *Oreille de porc géante pour chien*, dyno.ca



QUAND DES COCHONS S'INVITENT À L'ÉMISSION « LOL: QUI RIRA LE DERNIER? »

Diffusée sur *Amazon Prime*, l'émission « LOL : qui rira le dernier ? » met en scène des humoristes enfermés pendant six heures avec un objectif simple (en théorie) : faire rire les autres sans jamais rire eux-mêmes. Le tout est animé par Patrick Huard, témoin privilégié de ce chaos.

Dans la plus récente saison, un numéro a retenu l'attention en mettant — de façon très théâtrale — le porc à l'avant-plan. L'humoriste Mégan Brouillard est arrivée sur scène accompagnée de deux cochons graissés, incarnés par ses collègues Charles-Antoine Des Granges et Tommy Néron. Une performance volontairement absurde qui a donné bien du fil à retordre aux autres participants et participantes, visiblement en grande difficulté pour contenir leur fou rire.

Une chose est sûre : au Québec, le porc a toujours la cote — même quand il débarque dans une émission d'humour.



Source : La Presse, *Sourcils rasés, beurre baratté et cochon graissé*, 28 janvier 2026, lapresse.ca

Quand la technologie vole un peu trop bas



En Chine, un agriculteur a récemment tenté une manœuvre pour le moins audacieuse : transporter un cochon à l'aide d'un drone. L'animal, solidement attaché sous l'appareil, devait être déplacé d'un point à un autre du village. Or, le vol ne s'est pas déroulé comme prévu.

En passant un peu trop près d'une ligne électrique, le drone a touché un câble, provoquant une panne d'électricité dans le secteur. Résultat : un cochon en suspension, un réseau hors service et une histoire qui a rapidement fait le tour des médias.

Avis aux éleveurs et éleveuses qui songeraient à moderniser le transport porcin : le drone n'est peut-être pas encore la solution idéale.

Source : Le Figaro, *Un agriculteur chinois utilise un drone pour transporter un cochon et provoque une panne d'électricité*, février 2026, lefigaro.fr

Réparation de fosses à purin et à fumier partout au Québec!

35 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 35 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.



Epoxy Pro Inc.

1156, rue Woodward
Sherbrooke (Québec)
J1G 1W7
Tél. : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737



PIC®

Un Pas En Avant

Redéfinir les limites du possible.



Never
Stop
Improving
Performance.

Votre succès n'est pas le fruit du hasard. Notre innovation non plus.

Il faut des avancées révolutionnaires et une amélioration constante de la génétique pour produire des résultats mesurables dans les exploitations agricoles. Nos avancées amplifient votre succès aujourd'hui et pour l'avenir.

pic.com